

Insee Conjoncture

Guadeloupe



N° 5

Juin 2019

Antilles-Guyane

Le bilan économique 2018
La trajectoire positive de
l'économie se confirme

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2019. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2018 de la Guadeloupe est la cinquième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. L'objectif visé est de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs.

Cet ouvrage retrace, pour ses lecteurs, les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guadeloupe en 2018 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2018 de la Guadeloupe bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), du Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG), de la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte) et de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Yves Calderini

Sommaire

Avant – propos	1
2018 en quelques dates	4
Synthèse régionale	5
Une activité qui se consolide	
Contexte national et international	6
L'économie française en ralentissement	
Cadrage macroéconomique	8
En 2017, accélération de la croissance	
Emploi salarié	10
Des créations en hausse dans tous les secteurs	
Chômage	12
Une situation qui se dégrade pour les seniors	
Prix de détail	14
La hausse des prix se confirme	
Automobile	16
Le marché reste florissant	
Épargne - Crédit	18
L'activité bancaire progresse	
Démographie d'entreprises	20
Les créations d'entreprises au niveau record de 2012	
Agriculture	22
Reprise progressive après le cyclone Maria	
Construction	24
Une reprise contrastée	
Transport maritime	26
Une dynamique continue pour l'activité portuaire	
Transports aérien	28
Vers les 2,5 millions de passagers	
Tourisme	30
La hausse de la fréquentation hôtelière se poursuit	
Commerce extérieur	32
Dégradation de la balance commerciale malgré la stabilité des exportations	
Synthèse régionale Guyane	34
L'économie guyanaise redémarre	
Synthèse régionale Martinique	35
Légère amélioration de l'économie martiniquaise en 2018	
Définitions	36

2018 en quelques dates

Laurence Galli-Morvan, Insee

Janvier

1^{er} janvier : conformément à la loi Barnier du 2 février 1995, une taxe allant de 1 euro à 1,40 euro destinée à financer l'entretien des sites naturels, s'applique sur les excursions au sein du Parc national, notamment dans le Grand-Cul-de-Sac Marin.

15 janvier : le Groupe SNI entre au capital de six Sociétés Immobilières d'Outre-mer (SIDOM). Les SIDOM (la SIG en Guadeloupe) participent à la mise en œuvre du Plan Logement Outre-mer, dont l'objectif principal est la construction ou la réhabilitation de 10 000 logements sociaux par an.

18 janvier : lancement de l'enquête annuelle du recensement 2018. Au 1er janvier 2015, la Guadeloupe compte 397 990 habitants.

Février

2 février : la Guadeloupe a désormais la compétence d'octroyer des permis miniers en mer (décret n° 2018-62). Cela concerne la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures liquides, gazeux et de sites géothermiques.

14 février : Mostafa Fourar est nommé recteur de l'académie de Guadeloupe. Il succède à Camille Galap.

21 février : Angèle Dormoy, nouvelle présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Martin, succède à Jean Arnell.

28 février : Annick Girardin, Ministre des Outre-mer, arrive en Guadeloupe. Sa visite est principalement orientée vers les filières d'excellence de l'économie guadeloupéenne, des enjeux autour du tourisme et la rénovation urbaine.

Mars

1^{er} mars : Simon Vainqueur est investi dans sa nouvelle fonction de président de la Chambre des métiers de la Guadeloupe.

23 mars : clôture et synthèse locale des Assises des Outre-mer. Ces Assises, lancées en octobre 2017, avaient vocation à offrir aux ultramarins via une consultation en ligne, une tribune de réflexion et de concertation sur des sujets liés aux préoccupations de la population.

Avril

9-14 avril : 8^e édition de la Semaine de l'industrie. L'accent est mis sur l'industrie connectée. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir l'industrie et ses métiers auprès du grand public, des jeunes et des demandeurs d'emploi.

13 avril : le président de Région Ary Chalus signe avec la Communauté d'Agglomérations du Nord Grande-Terre la convention de Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER) qui permettra le financement d'un atelier de transformation agro-alimentaire à Anse-Bertrand.

17 avril : lancement du projet « Carib Sky », partenariat entre les compagnies aériennes régionales Air Antilles, Winair et la Liat pour faciliter la circulation des personnes dans la Caraïbe tout en diminuant les coûts.

20 avril : inauguration à Sainte-Rose d'un centre de production d'électricité, alimenté par du biogaz issu de la fermentation de matières organiques.

Mai

9 mai : Philippe Gustin est nommé préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin. Il succède à Éric Maire.

10-13 mai : manifestation Karujet, championnat du monde de motonautisme.

Juin

10-11 juin : Nicolas Hulot, Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et Annick Girardin, Ministre des Outre-Mer, sont en visite en Guadeloupe. Des mesures sont annoncées pour faire face aux échouages réguliers de sargasses, dont la prolifération entraîne des risques sanitaires et des dommages économiques aux riverains, aux acteurs socio-professionnels et aux collectivités.

28 juin : Annick Girardin présente au Président de la République, Emmanuel Macron, le Livre bleu Outre-mer, synthèse des propositions émises lors des Assises des outre-mer, ainsi que les projets par territoire et le Livre bleu de la jeunesse.

Août

27 août : Gérard Cotellon est nommé Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe. Il succède à Pierre Thépot.

Septembre

15-16 septembre : Journées Européennes du Patrimoine sous le thème « L'art du partage ».

20 septembre : le Premier ministre Édouard Philippe présente le plan « Territoires d'Industrie », visant à accompagner des territoires à forte identité industrielle, en développement

ou en mutation. La zone industrielle de Jarry - Baie-Mahault est l'un des 124 « Territoires d'Industrie » retenus au niveau national.

27 septembre : le préfet de la région Guadeloupe signe des conventions « Action Cœur de Ville » avec les maires de Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, Les Abymes, la Caisse des dépôts, l'Action logement et l'Agence nationale de l'habitat. Ce programme a pour but de développer des centre-bourgs.

26-30 septembre : le Président de la République, Emmanuel Macron, est en visite aux Antilles, un an après le passage des ouragans dévastateurs Irma et Maria. Il pose la première pierre du futur Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe dont la livraison est prévue en 2022.

Octobre

3 octobre : le gouvernement présente un plan national interministériel de prévention et de lutte contre les sargasses. Des pistes de recherche au niveau national et international sont énoncées, sur les causes d'échouage de ces algues ainsi que sur les moyens de limiter, voire d'éradiquer leur développement.

12 octobre : l'écrivaine guadeloupéenne Maryse Condé est lauréate du prix Nobel de littérature alternatif.

22 octobre : la région Guadeloupe vise le zéro déchet en 2035 avec le lancement de la construction de huit nouvelles déchetteries.

Novembre

4 novembre : départ de la 11^e édition de la Route du Rhum, course transatlantique en solitaire à la voile, courue tous les quatre ans, reliant Saint-Malo à Pointe-à-Pitre.

Décembre

19 décembre : Annick Girardin, Ministre des Outre-mer, et Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances, nomment Francis Amand, Inspecteur général de l'Insee et médiateur des relations commerciales agricoles, au titre de délégué à la concurrence en Outre-mer. Sa mission : renforcer la transparence des prix en Outre-mer.

27 décembre : le Président de la République promulgue la loi n° 2018-1244 proposée par le député de la Martinique Serge Letchimy, visant à faciliter la sortie de l'indivision successorale et à relancer la politique du logement en Outre-mer. ■

Synthèse régionale

Une activité qui se consolide

En 2018, la Guadeloupe reste sur une bonne trajectoire économique. L'emploi salarié augmente, mais pas suffisamment pour faire refluer le taux de chômage qui reste stable. L'investissement est en hausse notamment celui des collectivités territoriales. La consommation des ménages résiste malgré une légère inflation des prix. La fréquentation hôtelière, la croisière et le trafic aérien profitent de l'embellie du tourisme.

Jean-Luc Popote, Insee

Hausse de l'emploi salarié

Avec 2,1 % de croissance, l'emploi salarié continue de progresser, notamment dans l'hôtellerie-restauration, en lien avec la très bonne santé du tourisme. Dans la construction, l'emploi salarié se redresse de 8 % en 2018. Dans le secteur financier, le nombre d'emplois créés reste stable, tandis qu'il continue de chuter dans l'immobilier (-4,4 %).

La hausse de l'emploi salarié ne suffit cependant pas à faire baisser le taux de chômage. Comme dans les autres territoires ultramarins, il reste élevé en Guadeloupe et concerne 23 % de la population active, soit 2,5 fois plus qu'en France métropolitaine. Les jeunes actifs, les personnes peu ou pas diplômées et les femmes sont les plus touchés par cette situation. Le nombre de chômeurs reste stable mais la situation des demandeurs d'emplois (inscrits à Pôle Emploi) est contrastée : elle se dégrade pour les seniors en fin d'année (+4,8 %), mais s'améliore pour les 25-49 ans (-2 %) et pour les jeunes de moins de 25 ans (-10 %). En dépit d'un chômage persistant et d'une augmentation des prix, la consommation des ménages reste bien orientée comme en témoigne la hausse de 8,9 % des crédits à la consommation.

Les crédits augmentent

Les entreprises continuent d'investir : l'encours de crédits, principalement composé de crédits d'équipement et de crédits immobiliers, progresse de 5,3 %. Les collectivités locales recommencent à investir. Après deux ans d'arrêt, leurs encours de crédits à l'investissement repartent à la hausse avec +3,9 % en 2018 contre -4,5 % en 2017. La sinistralité bancaire s'améliore avec une baisse de 10 % des créances douteuses.

Inflation des prix modérée

Avec une hausse de 1,2 % de l'indice des prix à la consommation, le retour de l'inflation se confirme pour la Guadeloupe

en 2018. Cette augmentation des prix suit la tendance générale constatée en Martinique (+1,3 %), en Guyane (+1,1 %) et en France métropolitaine (+1,9 %). Tous les secteurs sont en hausse, mais particulièrement celui des produits pétroliers (+7,8 %) et celui des produits frais (+6,2 %). Le prix des produits manufacturés, qui représentent un tiers de la consommation, est quasiment stable.

Dégradation de la balance commerciale

La balance commerciale de la Guadeloupe se dégrade sous l'effet d'une hausse des importations (+6 %), surtout portée par les biens d'équipements dont les voitures. A contrario, les produits de l'industrie extractive reculent de 3 %.

Avec deux tiers des importations, la France métropolitaine reste de loin le principal fournisseur de la Guadeloupe. Les exportations vers la métropole progressent de 20 %, limitant la baisse globale. Elles progressent également vers la Caraïbe (+47 %), tandis qu'elles diminuent de 37 % vers le reste de l'Union européenne.

Une activité touristique dynamique

En 2018, l'activité touristique et le transport restent dynamiques. La fréquentation hôtelière affiche sa meilleure performance depuis 2010 en enregistrant 1,3 millions de nuitées (+3,6 %), avec une évolution marquée vers l'hôtellerie moyen et haut de gamme. Le nombre de touristes en provenance de France métropolitaine compense la baisse du nombre de touristes étrangers.

En lien avec cette embellie, le trafic aérien suit une tendance haussière depuis quatre ans. Le nombre de passagers dépasse 2,4 millions en 2018 (+3,6 %). Les vols *low cost* progressent de 50 % en un an et représentent 9 % du trafic total. Le transport maritime n'est pas en reste avec une augmentation de 10 % du trafic passagers, autant par les escales de navires de croisière (+7 %) que par le trafic inter-îles.

Après trois années de hausse, le fret aérien recule de 7 % en 2018. Il retrouve son niveau de 2014. Le trafic postal suit une tendance inverse avec une progression de 3 % cette année. Le fret maritime augmente de 2 %.

L'entrepreneuriat en bonne santé

Pour la troisième année consécutive, la création d'entreprises est en hausse (+12 %) dans tous les secteurs d'activités, notamment dans la construction qui regroupe 11 % des créations. Les intercommunalités de Cap excellence et de La Riviera du Levant regroupent près de 60 % des entreprises créées. Avec une baisse de 3,4 %, le nombre de défaillances d'entreprises confirme cette bonne santé de l'entrepreneuriat.

Le secteur de la construction montre des signes d'amélioration. Sous l'impulsion de la commande publique, les ventes de ciment progressent de 5 % en raison notamment du démarrage en 2018 de l'extension de l'aéroport Pôle Caraïbes et de la construction du centre hospitalier universitaire.

Sur le marché immobilier, la croissance du nombre de permis de construire de logements s'essouffle pour la deuxième année consécutive (-0,7 %). L'encours des crédits à l'habitat progresse tout comme les effectifs salariés. Cette hausse profite surtout aux intercommunalités de Cap excellence et du Nord Basse-Terre. Dans les autres intercommunalités, l'activité est en berne.

L'agriculture reprend doucement

L'agriculture guadeloupéenne se relève doucement du passage des ouragans fin 2017. Les exportations de bananes repartent à la hausse sans atteindre toutefois leur niveau des derniers millésimes. La campagne sucrière est en demi-teinte avec un tonnage qui demeure dans la moyenne de la décennie. La production de viande continue de baisser malgré la hausse de celle des porcins. ■

Contexte national et international

L'économie française en ralentissement

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

L'activité américaine est portée par les mesures fiscales, celle de la zone euro ralentit

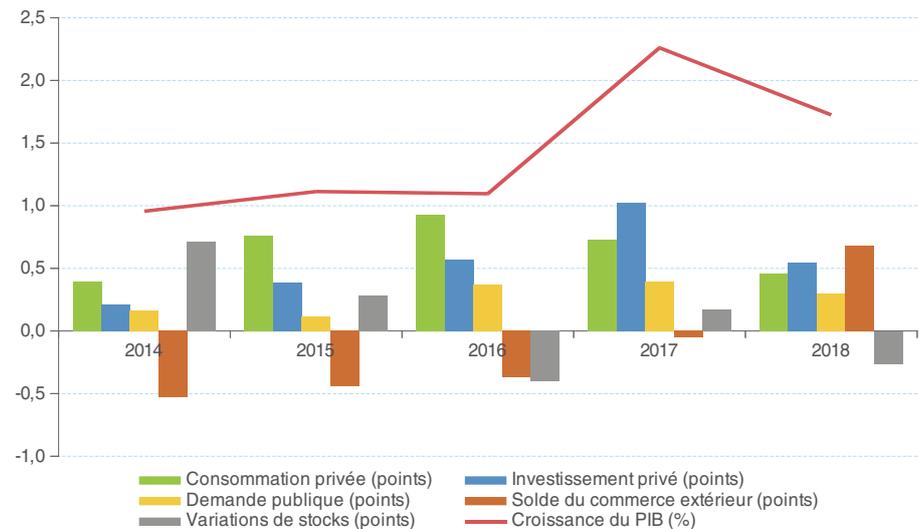
En 2018, l'activité aux États-Unis connaît un regain de croissance (+ 2,9 % après + 2,2 %) portée par un fort rebond des dépenses gouvernementales et par les mesures fiscales en faveur du revenu des ménages et de l'investissement des entreprises. En revanche, après un pic d'activité en 2017 (+ 2,5 %) inédit depuis 2007, la croissance en zone euro ralentit (+ 1,8 %) malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours très accommodante. Cette baisse de régime affecte différemment la croissance des principaux pays : l'activité en Italie et en Allemagne se replie durant le second semestre 2018, l'activité française ralentit nettement tandis que l'Espagne conserve un rythme de croissance dynamique. La croissance britannique s'esouffle aussi un peu, sa demande intérieure ralentissant dans un contexte d'attentisme lié au *Brexit*.

L'économie française ralentit en 2018 après une année 2017 dynamique

Après avoir crû vivement en 2017 (2,3 %), le PIB français ralentit en 2018 (+ 1,7 %, *figure 1*). Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance (+ 0,7 point), plus forte contribution depuis 2012. En effet les importations ralentissent davantage (+ 1,2 % après + 3,9 %) que les exportations (+ 3,6 % après + 4,7 %). Les entreprises déstockent en 2018 (contribuant pour - 0,3 point à la croissance annuelle, après + 0,2 en 2017), et la demande intérieure hors stock est freinée par la consommation des ménages (contribution de + 0,5 point à la croissance du PIB après + 0,7 point) et la demande publique (+ 0,3 point après + 0,4 point).

1 Les ralentissements de la consommation et de l'investissement freinent la croissance du PIB

Variation annuelle du PIB en %, contributions en point



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

L'investissement des entreprises décélère mais reste robuste

L'investissement des ménages ralentit nettement en 2018 (+ 1,5 % après + 5,6 % en 2017), notamment en raison du repli des mises en chantier et de la stabilisation des transactions de logements anciens. Par ailleurs, l'investissement des entreprises ralentit tout en restant robuste (+ 2,8 % après + 4,7 % en 2017) dans un contexte de taux d'utilisation des capacités productives dans l'industrie manufacturière à son plus haut niveau depuis dix ans (85,1 %).

Le rythme des créations d'emploi conduit à une baisse un peu moins rapide du chômage

L'emploi total progresse en glissement en fin d'année 2018 de + 164 000 après

+ 343 000 fin 2017 (dont + 150 000 sur le champ salarié marchand non agricole après + 323 000 en 2017). Ainsi, en moyenne annuelle, le taux de chômage poursuit un peu plus lentement son repli pour atteindre 9,1 % de la population active française, après 9,4 % en 2017 et 10,0 % en 2016 (respectivement 8,8 % au 4^e trimestre 2018, 9,0 % fin 2017 et 10,0 % fin 2016).

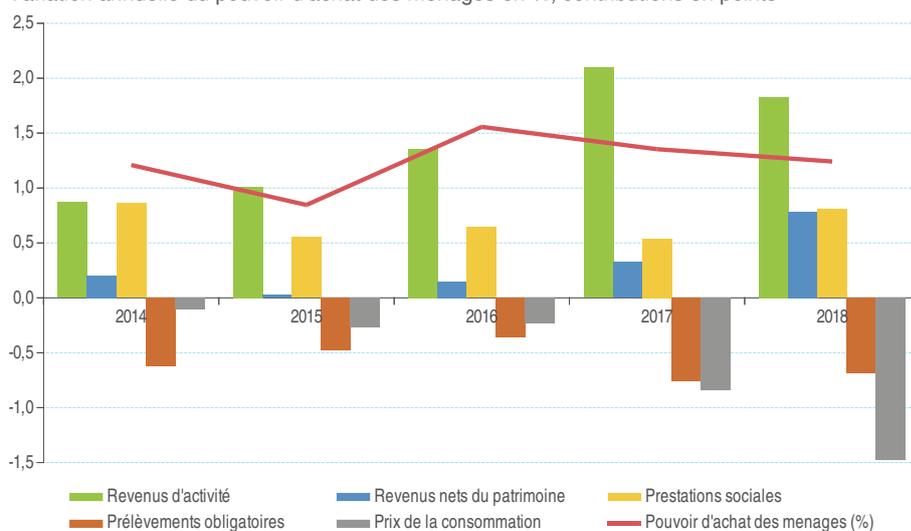
Le pouvoir d'achat ralentit légèrement du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix à la consommation accélèrent en 2018 pour la troisième année consécutive (+ 1,8 %, après + 1,0 % en 2017), conduisant à un léger ralentissement du pouvoir d'achat des ménages : + 1,2 % après + 1,4 % en 2017 (*figure 2*). Le ralentissement de la masse salariale prove-

nant de celui de l'emploi joue également dans le même sens. En revanche, le ralentissement du pouvoir d'achat est atténué par l'accélération des revenus du patrimoine, des prestations sociales en espèces et le ralentissement des prélèvements fiscaux. En outre, la chronique infra-annuelle de l'évolution du pouvoir d'achat est marquée en 2018 par plusieurs mesures nouvelles (bascule CSG-cotisations sociales, réduction de taxe d'habitation, fiscalité indirecte sur le tabac et l'énergie notamment). ■

2 Le regain d'inflation en 2018 conduit à de moindres gains de pouvoir d'achat

Variation annuelle du pouvoir d'achat des ménages en %, contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Cadrage macro-économique

En 2017, accélération de la croissance

En 2017, la croissance du PIB s'établit à + 3,4 % et dépasse à nouveau la dynamique nationale. L'investissement progresse tandis que la consommation des ménages ralentit légèrement pour une population qui diminue lentement entre 2012 et 2017. Les exportations comme les importations restent dynamiques.

Matthieu Cornut, Insee

En 2017, le produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe progresse de 3,4 % en volume. La population, estimée à 393 640 habitants au 1^{er} janvier 2017, est en légère diminution depuis 2012. Par effet mécanique, le PIB par habitant de 23 152 euros en 2017, est en hausse de 4,1 % en euros constants par rapport à 2016. En Martinique, il est de 23 188 euros, 15 339 euros en Guyane et 34 151 euros sur la France entière.

La consommation des ménages augmente

La consommation des ménages progresse en volume de 1,0 % pour une population en baisse de 0,7 % et contribue pour + 0,6 point à la croissance. En lien avec la demande, les importations de biens de consommation courante et de biens d'équipement du foyer continuent de croître (respectivement + 4,4 % et + 8,5 % sur l'année). Les immatriculations de voitures neuves, en hausse de 13,7 %, confirment le regain de forme du secteur automobile. Les importations de produits agroalimentaires augmentent à nouveau (+ 5,5 %). L'encours des crédits à la consommation octroyés progresse toujours à un rythme soutenu, + 6,6 % après + 5,1 % en 2016 et + 7,8 % en 2015.

Le taux de chômage (22 %) diminue de deux points mais reste structurellement élevé. Il est supérieur à celui de la Martinique (18 %) et identique à celui de la Guyane (22 %).

Les créations d'entreprises en Guadeloupe atteignent leur plus haut niveau depuis 2013 : en 2017, 4 400 entreprises sont créées, soit + 7,4 % en un an.

L'inflation repart à la hausse

L'indice des prix à la consommation est en légère hausse (+ 0,7 %), après une inflation moyenne annuelle contenue entre 0,0 % et + 1,0 % au cours de la période 2013-2015 et un recul à - 0,2 % en 2016. En Martinique, l'inflation est également faible (+ 0,7 %). En Guyane et en France métropolitaine, l'inflation est légèrement plus forte (+ 1,0 %).

Les services, hors communication et les produits pétroliers, sont les plus gros

contributeurs à cette hausse : le prix des services croît de 1,0 % et celui des produits pétroliers de 6,6 %.

L'investissement : une évolution contrastée

L'investissement se redresse légèrement à + 1,0 % en volume, après - 4,5 % en 2016. Il contribue pour + 0,2 point à la croissance. Il est pénalisé par la poursuite de la contraction de l'investissement public, observée depuis 2015 (- 8,2 %, après - 21,0 % en 2016 et - 5,1 % en 2015). Fortement dépendante de la commande publique, l'activité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics se réduit encore en dépit du nombre de permis de construire délivrés qui continuent à croître. Toutefois, la baisse de l'investissement public est compensée par les prêts accordés aux entreprises dont l'encours des crédits augmente de 11,6 %. Les ménages participent également à la croissance de l'investissement : l'encours des crédits à l'habitat croît de 6,5 % après + 3,5 % en 2016.

Le commerce extérieur est dynamique

Les importations sont en hausse de 9,3 % en valeur et de 6,1 % en volume après + 1,3 % en 2016. Elles contribuent ainsi pour - 1,9 point à la croissance.

Le cours du Brent augmente de 21 %. Cette hausse renchérit mécaniquement la facture des importations de ces produits, d'autant plus que le volume importé augmente fortement de 23,9 %. La demande en carburants étant stable cette année, une partie de ces importations est stockée et contribue significativement à la croissance (+ 1,4 point).

Les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac sont en hausse (+ 5,5 % en valeur). La demande intérieure des entreprises en biens d'investissement augmente en 2017 : les importations de biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique sont en hausse (+ 5,5 %).

Les importations liées à l'industrie automobile augmentent également (+ 9,4 %), ainsi que celles des services de transports

(+ 8,2 %) qui pèsent pour environ 12 % du total des importations.

Les exportations se portent très bien. Elles progressent de 12,0 % en volume malgré la hausse des prix du pétrole, d'où une hausse de 17,2 % en valeur.

Les ouragans Irma et Maria ont lourdement entravé la production agricole. La production de banane a été nulle au dernier trimestre 2017. Les exportations de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche chutent fortement de 36,6 %. Les exportations de rhum baissent également de 5,1 % malgré une production en hausse de 9,9 % qui a bénéficié d'une très bonne campagne sucrière. La production de sucre croît par ailleurs de 41 %.

Les exportations de services de transport aérien sont particulièrement coûteuses en 2017 du fait de la forte augmentation du prix des billets d'avion. Elles augmentent de 15,3 % en valeur, mais uniquement de + 2,6 % en volume.

Les dépenses publiques de nouveau en hausse

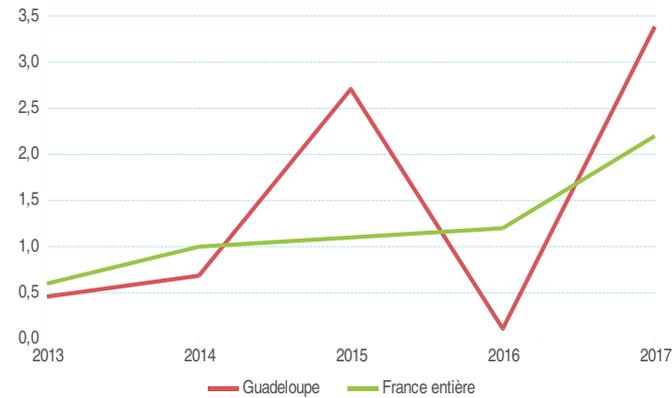
Les dépenses des administrations publiques hors investissement augmentent de + 4,1 % en volume et contribuent pour + 1,9 point à la croissance. Cette progression s'explique par la hausse des charges de personnel, + 4,3 % dans les administrations publiques, la sécurité sociale et l'enseignement (+ 2,5 % en 2016), pour un point d'indice de la fonction publique qui évolue de + 0,9 %. Cette hausse de la rémunération s'ajoute à l'augmentation des charges de fonctionnement qui progressent de + 3,1 % dans les administrations publiques, la sécurité sociale et l'enseignement mais régressent de - 11,7 % dans le secteur de la santé.

Le tourisme est au beau fixe

L'année 2017 est un bon cru pour le tourisme. Le nombre de passagers progresse de 4,4 % soit 2 255 000 départs et arrivées à l'aéroport Pôle Caraïbe, hors transit. Les dépenses des touristes pèsent pour 4,8 % du PIB en Guadeloupe, hors effets induits. ■

1 La croissance s'accélère

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation repart à la hausse

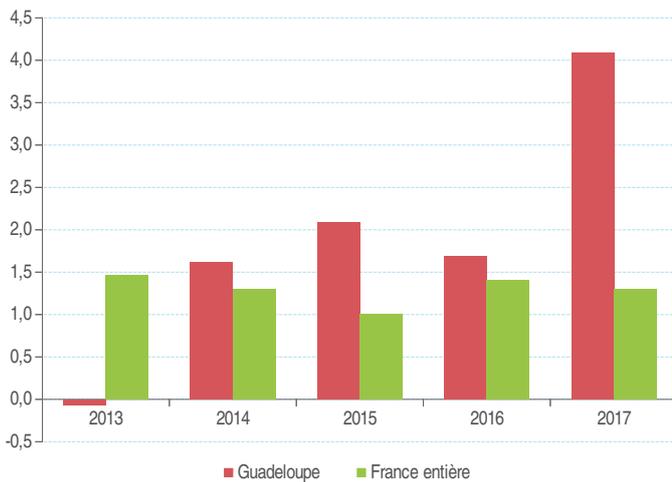
Évolution de l'indice des prix (moyenne annuelle en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les dépenses publiques augmentent

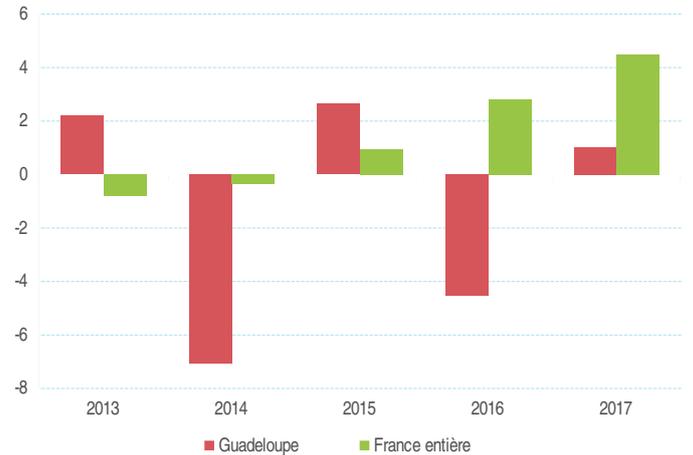
Taux de croissance des dépenses en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 L'investissement repart timidement

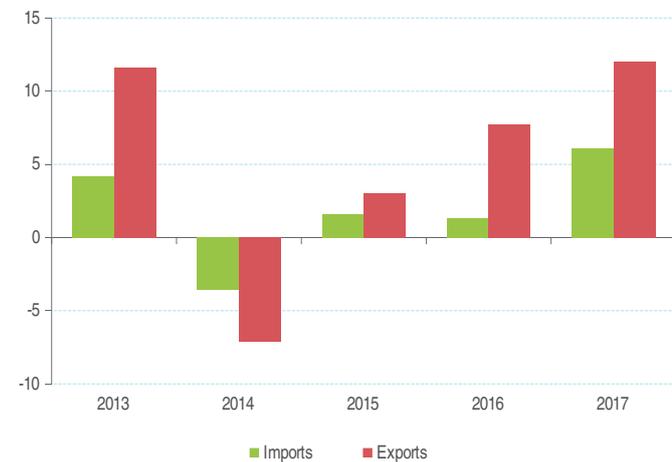
Évolution de l'investissement en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les échanges extérieurs sont dynamiques

Taux de croissance des échanges extérieurs en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Des créations en hausse dans tous les secteurs

En 2018, l'emploi salarié croît en Guadeloupe pour la quatrième année consécutive. Les créations d'emplois sont particulièrement concentrées dans le secteur tertiaire, mais elles progressent également dans tous les autres secteurs d'activité.

Floraline Cratère, Insee

En Guadeloupe, la croissance de l'emploi salarié s'accélère en 2018 (+ 2,1 % après + 0,6 % en 2017). Avec 2 600 emplois supplémentaires, le niveau de l'emploi salarié dépasse celui de fin 2010, atteignant un effectif record de 120 100 salariés au 31 décembre 2018. L'essentiel de la hausse est concentré dans l'emploi privé (+ 3,1 %). L'emploi public, qui représente 36,0 % des effectifs salariés en 2018, croît plus faiblement (+ 0,4 %).

Le secteur tertiaire marchand, principal moteur de la croissance

En 2018, l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand (hors intérim) augmente de 1,9 %. Il poursuit sa progression dans l'hôtellerie et la restauration (+ 5,5 %), bénéficiant de la hausse de la fréquentation touristique. Le transport et l'entreposage connaissent aussi une embellie avec une hausse de 5,0 % sur un an.

Les créations nettes d'emplois dans le commerce, le plus gros employeur dans la sphère privée, font augmenter les effectifs salariés de 1,9 % en 2018. Les effectifs salariés dans l'information et la communication, particulièrement volatiles à cause de la saisonnalité, restent en progression de 1,1 %.

Dans les services aux entreprises (hors intérim), les emplois augmentent de 3,4 %. Ils se maintiennent dans les services financiers, alors que leur nombre recule dans les services aux ménages (- 3,3 %) et dans les services immobiliers (- 4,4 %).

En 2018, les services non marchands contribuent également à la croissance de

l'emploi salarié avec une progression annuelle de 0,6 %, principalement dans les activités liées à la santé.

Reprise dans la construction et l'industrie

Après avoir atteint son niveau le plus bas en 2017, l'emploi se redresse dans la construction avec une hausse de 8 % en 2018, malgré un repli au quatrième trimestre (- 0,6 %).

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a bénéficié de l'activité liée aux différents chantiers d'envergure en cours (centre hospitalier universitaire, nouveaux hôtels, extensions de l'aéroport, etc.).

Le nombre de permis de construire de logements est resté à un niveau élevé en 2018. Toutefois, la construction guadeloupéenne est un secteur structurellement fragilisé en raison de sa forte dépendance à la commande publique. Depuis le premier semestre 2013, elle peine à retrouver ses niveaux d'effectifs de 2010.

La bonne santé de l'industrie guadeloupéenne se confirme en 2018 (+ 6,2 %). Le secteur reste lié à celui du BTP qui se renforce depuis le début de l'année. Les activités liées à l'extraction, l'eau, la gestion des déchets et la dépollution contribuent principalement à la croissance de l'emploi salarié du secteur (+ 9,2 %). Depuis 2013, la progression continue de la valorisation des déchets dynamise la filière.

La hausse des effectifs salariés dans l'industrie agroalimentaire (+ 5,9 %) et dans les autres branches industrielles (+ 4,9 %) stimule également l'emploi en 2018. En revanche, la baisse des effectifs, observée

Avertissement

Jusqu'au millésime du quatrième trimestre 2017, les Estimations Trimestrielles d'Emploi publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand (hors agriculture et activité des particuliers employeurs) en France métropolitaine. À partir du premier trimestre 2018, le champ des estimations d'emplois localisées est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture, de l'ensemble des particuliers employeurs et les intérimaires.

De plus, une distinction des emplois « privés » et « publics », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Ainsi, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écart de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

dans les biens d'équipement (- 4,9 %) limite cette croissance.

Une croissance modérée depuis 2010

L'emploi salarié croît plus rapidement en Guadeloupe qu'en Martinique (+ 2,1 % contre + 1,4 %). Entre 2010 et 2018, sa croissance est modérée en Guadeloupe (+ 1,8 %), tandis qu'en Martinique, la tendance est à la baisse (- 1,2 %).

En Guyane l'emploi salarié est particulièrement dynamique en 2018 (+ 4,9 %), porté par l'accroissement de la population active. Dans ce département, les effectifs salariés ont augmenté de 17,6 % entre 2010 et 2018. Que ce soit aux Antilles ou en Guyane, la croissance de l'emploi est plus dynamique que dans les régions métropolitaines. ■

1 Le secteur tertiaire marchand, moteur de l'emploi salarié en 2018

Emploi salarié total par secteur d'activité en Guadeloupe (en millier et %)

	4 ^e trim. 2018 (en millier)	En glissement annuel		En glissement annuel moyen 2017/2012 (1)	
		Guadeloupe	Guadeloupe	France hors Mayotte	Guadeloupe
Agriculture	1,6	8,9	1,9	-4,2	1,0
Industrie	9,5	6,2	0,3	1,1	-0,8
Industrie agro-alimentaire	3,3	5,9	0,4	1,1	0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	2,7	9,2	0,9	4,1	-0,6
Biens d'équipement	0,2	-4,9	0,1	-1,9	-1,4
Matériels de transport	ns	ns	ns	ns	ns
Autres branches industrielles	3,2	4,9	0,2	-0,9	-1,1
Construction	5,4	8,0	1,9	-4,0	-1,4
Tertiaire marchand	50,6	2,2	0,9	0,1	1,3
Commerce	15,0	1,9	0,6	-0,2	0,4
Transports	5,5	5,0	1,2	-1,5	0,2
Hébergement – restauration	5,2	5,5	1,8	1,3	1,7
Information – communication	2,1	1,1	4,3	0,1	1,3
Services financiers	3,1	0,0	0,4	-1,1	0,5
Services immobiliers	0,7	-4,4	-0,7	1,4	0,4
Services aux entreprises hors intérim	10,1	3,4	2,4	0,2	1,9
Intérim	2,2	8,8	-3,3	15,9	8,9
Services aux ménages	6,7	-3,3	-1,0	-1,4	-0,2
Tertiaire non marchand	53,0	0,6	-0,1	0,6	0,6
Total	120,1	2,1	0,6	0,1	0,6

Notes : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 En 2018, l'industrie guadeloupéenne reste dynamique

Évolution de l'emploi salarié par secteur en Guadeloupe (en indice, base 100 au 4^e trimestre 2010)



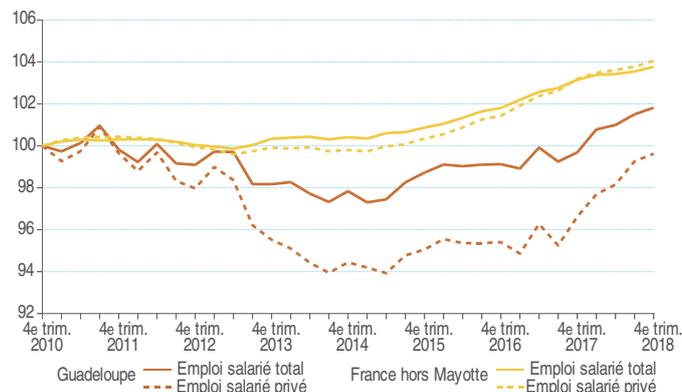
Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 La croissance de l'emploi s'accélère dans le secteur privé en 2018

Évolution de l'emploi salarié (en indice, base 100 au 4^e trimestre 2010)



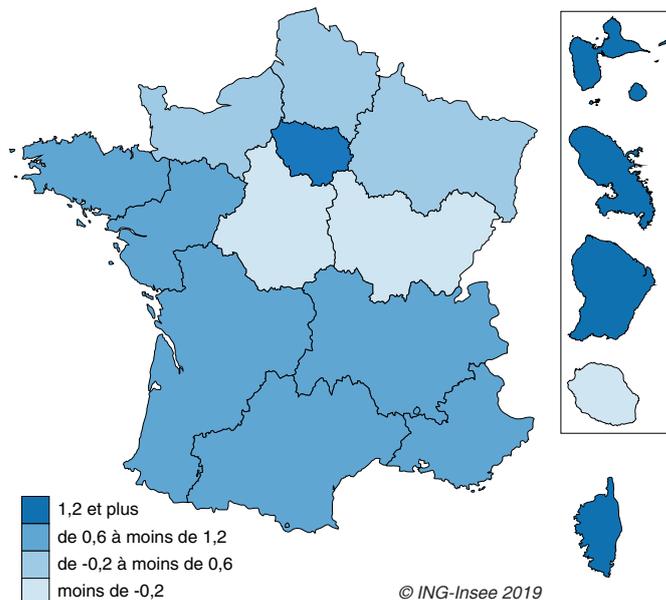
Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 La croissance de l'emploi est plus dynamique aux Antilles-Guyane que dans les régions métropolitaines

Évolution régionale de l'emploi salarié total, en glissement annuel 2018-2017 (en %)



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Méthode

Les emplois intérimaires sont comptabilisés du point de vue de l'établissement de travail temporaire dont dépend le salarié et non du point de vue de l'établissement utilisateur. Par conséquent, l'intérim est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand, quel que soit le secteur d'activité de l'établissement utilisateur.

Chômage

Une situation qui se dégrade pour les seniors

En 2018, le taux de chômage régional concerne 23 % de la population active. Le nombre de chômeurs est stable et s'élève à 35 000 personnes. L'année se termine avec un recul du nombre de demandeurs d'emplois, mais la situation se dégrade pour les seniors. La demande d'emploi de longue durée augmente et représente six demandes sur dix en décembre 2018.

Charly Darmalingon, Roman Janik, Dieccte, Floraline Cratère, Insee

En Guadeloupe, la population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) est estimée à 153 000 personnes de 15 ans ou plus. Elle regroupe 118 000 actifs ayant un emploi et 35 000 personnes au chômage. Le taux de chômage augmente en 2018 sous l'effet de la baisse de la population active, le nombre de chômeurs étant quasiment stable. Comme pour les autres territoires ultramarins, le taux de chômage reste important en Guadeloupe et concerne 23 % de la population active, il est 2,5 fois plus élevé qu'en France métropolitaine (9 %). Ce sont surtout les jeunes actifs, les personnes peu ou pas diplômées et les femmes qui sont touchés par le chômage.

Baisse sensible de la demande d'emploi en catégorie A

Fin 2018, toutes catégories confondues, 68 736 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi, soit 1,0 % de moins que l'année précédente. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de 2,7 %. C'est la seule catégorie dont les effectifs baissent en 2018. Le nombre de demandeurs d'emploi classés en catégories A, B, et C ne recule que de 1,3 %, tandis que ceux en activité réduite, classés en catégories B et C, progressent nettement (+ 7,1 %). Ces derniers représentent désormais 14,5 % de la demande d'emploi. Les femmes inscrites à Pôle emploi demeurent les plus nombreuses (57,9 % des demandes en catégories A, B et C), même si leur part a sensiblement régressé depuis le début de la crise financière de 2008. En 2018, la demande d'emploi recule davantage chez les hommes que chez les femmes (respectivement - 2,0 % et - 0,8 %).

En Martinique et en Guyane, l'évolution de la demande d'emploi s'élève respectivement à - 1,6 % et + 0,7 % en catégories A, B et C sur un an. Dans l'océan Indien, La Réunion enregistre une hausse de la demande en 2018 (+ 2,9 %). En France, la demande fléchit de 0,2 %.

Hausse de la demande d'emploi de longue durée et des seniors

Le nombre des demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus (seniors) progresse encore cette année et s'établit à 21 394, soit + 4,9 % en catégories A, B et C, après + 7,1 % en 2017 et + 4,7 % en 2016. Les demandeurs seniors représentent désormais un tiers des demandeurs d'emploi des catégories A, B et C. Depuis 2001, le marché du travail s'est beaucoup dégradé pour ces derniers. Trois quart des demandeurs seniors sont inscrits depuis un an ou plus (+ 0,9 point sur un an). Les femmes seniors sont touchées dans les mêmes proportions avec une progression de 0,6 point sur un an.

Les demandes adultes (25 à 49 ans) ou émanant des jeunes de moins de 25 ans di-

Chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : deux concepts distincts

La mesure du chômage est extrêmement sensible et diffère selon les critères retenus. La définition la plus couramment utilisée est celle du « BIT » qui permet d'effectuer des comparaisons internationales. Un chômeur au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Une autre mesure du chômage est produite tous les mois par le ministère du Travail et Pôle emploi. Il s'agit du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. Parmi les inscrits à Pôle emploi, on distingue 5 catégories, de A à E. La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois.

Les critères définissant les chômeurs au sens du BIT et les demandeurs d'emploi en catégorie A semblent a priori proches. Toutefois, les deux populations ne se recouvrent pas totalement. Certains chômeurs au sens du BIT ne se déclarent pas comme étant inscrits à Pôle emploi. À l'inverse, certains demandeurs d'emploi en catégorie A ne sont pas classés comme chômeurs au sens du BIT.

minuent respectivement de 2,9 et 10,0 %. Le niveau de formation des demandeurs d'emploi s'élève et se rapproche du reste de la population.

Les demandeurs d'emploi de longue durée augmentent de 2,0 % en 2018 après + 3,9 % en 2017. Parmi les demandeurs de catégories A, B et C, 38 410 sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an (+ 770 par rapport à 2017). Ils représentent près de 60,0 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C (+ 2 points sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi baisse dans les îles du Nord

En 2018, 5 055 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie A, B et C dans les Îles du Nord (4 499 à Saint-Martin et 556 à Saint-Barthélemy), soit une baisse de 3,8 % sur un an.

À Saint-Martin, le nombre de demandeurs d'emploi recule de 2,3 %, alors qu'à Saint-Barthélemy, la baisse est beaucoup plus importante (- 14,7 % après + 26,6 % en 2017), mais elle porte sur de faibles volumes.

La part de demandeurs d'emploi longue durée est plus faible dans les Îles du Nord qu'en Guadeloupe. Néanmoins, son volume augmente de 9,0 % pour représenter 45,5 % des demandes à Saint-Martin (+ 4,6 points sur un an) et 45,7 % à Saint-Barthélemy (+ 11,0 points).

La catégorie A englobe 4 457 demandeurs dans les Îles du Nord (3 990 à Saint-Martin et 467 à Saint-Barthélemy). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A y a baissé de 8,0 %, essentiellement à Saint-Barthélemy (- 19,3 % sur un an). ■

Avertissement

En raison du passage de l'ouragan Irma sur les Îles du Nord en septembre 2017, le nombre et l'évolution des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à Saint-Martin et Saint-Barthélemy doivent être considérés avec précaution.

1 Chiffres clés

Taux de chômage et demandeurs d'emplois en fin de mois selon le sexe (en millier et %)

	Taux de chômage 2018 (en %)	Évolution 2018/2017 (en point)
Ensemble	23	+1
Hommes	21	0
Femmes	25	+1

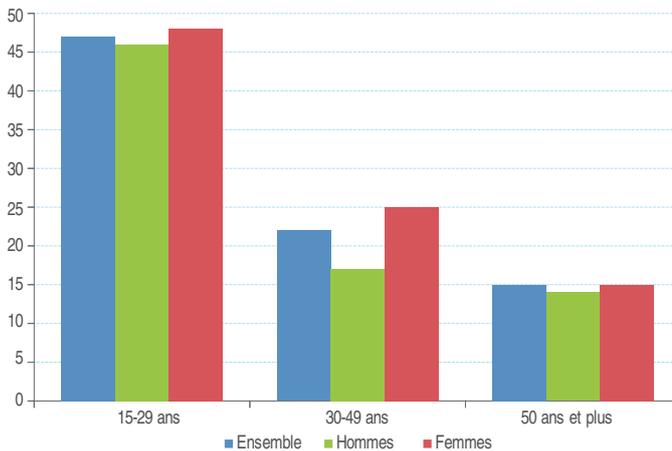
Champ : personnes actives de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe.
Source : Enquête emploi en continu 2018.

Catégories A, B, C	Demandeurs d'emploi au 31/12/2018 (en millier)	Variation 2018/2017 (en point)
Ensemble	65	-1,3
Hommes	27	-2,0
Femmes	38	-0,8

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B C en Guadeloupe.
Sources : Pôle emploi ; Dares.

3 Près d'un jeune actif sur deux au chômage en 2018

Taux de chômage par sexe et par âge (en %)



Champ : personnes actives de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe.
Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

5 Forte baisse des aides à l'emploi et des contrats aidés en 2018

Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes (en millier et %)

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (en%)
Aides à l'emploi	3 547	6 482	-45,3
Contrats aidés	2 230	5 035	-55,7
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	913	2 371	-61,5
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	272	820	-66,8
Emploi d'avenir	41	494	-91,7
Insertion par l'activité économique (IAE)	1 004	1 350	-25,6
Contrat en alternance	1 317	1 447	-9,0
Apprentissage	714	950	-24,8
Contrat de professionnalisation	603	497	21,3
Accompagnement des jeunes	3 178	1 800	76,6
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	3 178	1 800	76,6
dont Garantie jeunes	409	329	24,3

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.
Champ : principaux dispositifs d'accompagnement et d'aide à l'emploi en Guadeloupe.
Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

2 153 000 Guadeloupéens sont actifs en 2018

Population en âge de travailler selon le statut d'activité

	Effectif	(en %)	Femmes (en %)	Hommes (en %)
Actifs	152 700	49	45	52
Ayant un emploi	117 500	38	34	41
Chômeurs	35 200	11	11	11
Inactifs	160 700	51	55	48
Ensemble	313 400	100	100	100

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe.
Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2018.

4 En 2018, le nombre de demandeurs d'emploi recule

Évolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois selon la catégorie (en millier)



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C en Guadeloupe.
Sources : Pôle emploi ; Dares.

6 Plus de demandeurs d'emploi chez les 50 ans et plus

Demandeurs d'emploi Catégories A, B, C au quatrième trimestre 2018

	Nombre	Part (en%)	Évolution 2018/2017 (en %)
Selon le sexe			
Hommes	27 330	42,1	-2,0
Femmes	37 540	57,9	-0,8
Selon l'âge			
moins de 25ans	6 590	10,2	-10,0
25 à 49 ans	36 970	57,0	-2,9
50 ans et +	21 320	32,9	4,9
Inscrits depuis plus d'un an	38 410	59,2	2,0
Guadeloupe	64 870	100,0	-1,3
France entière*	5 916 700	100,0	-0,2

Demandeurs d'emploi Catégorie A au quatrième trimestre 2018

	Nombre	Part (en%)	Évolution 2018/2017 (en %)
Selon le sexe			
Hommes	23 880	43,5	-3,6
Femmes	31 020	56,5	-2,1
Selon l'âge			
moins de 25ans	5 570	10,1	-12,6
25 à 49 ans	30 730	56,0	-4,3
50 ans et +	18 600	33,9	3,7
Inscrits depuis plus d'un an	nd	nd	nd
Guadeloupe	54 900	100,0	-2,7
France entière*	3 674 400	100,0	-1,4

nd : données non disponibles.

Note : l'évolution de la demande d'emploi est mesurée entre le quatrième trimestre 2017 et le quatrième trimestre 2018.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

Prix

La hausse des prix se confirme

Les prix moyens augmentent en Guadeloupe en 2018 pour la deuxième année consécutive. La hausse concerne l'ensemble des secteurs.

Matthieu Cornut, Insee

En 2018, l'indice des prix à la consommation augmente de 1,2 % et confirme le retour de l'inflation observé en 2017, après trois années de stagnation. La Guyane (+ 1,1 %) et la Martinique (+ 1,3 %) suivent la même tendance. La France métropolitaine subit une inflation plus importante puisqu'elle atteint 1,9 %.

Les prix de l'alimentation et de l'énergie sont les principaux responsables de l'élévation moyenne du niveau des prix.

Hausse du prix des produits pétroliers

Les tarifs de l'énergie sont en forte hausse (+ 6,5 %), stimulés par les prix des produits pétroliers (+ 7,8 %). Ils retrouvent un niveau moyen proche de celui de 2014 et confirment la première hausse observée l'an dernier après deux années de baisse.

Cette augmentation a été observée dès le dernier trimestre 2017 et les prix sont restés à un niveau élevé toute l'année. Cependant, une baisse des prix au mois de décembre permet de ramener la hausse en glissement annuel à 1,7 %.

Les produits frais en forte croissance

Les prix de l'alimentation subissent leur plus forte hausse annuelle depuis 2012. Ils

augmentent de 2,4 %, sous l'impulsion des produits frais, qui bondissent de 6,2 %.

Néanmoins, l'augmentation des prix des produits frais contribue peu à l'inflation car leur part dans le panier de consommation des ménages est très limitée.

Pour les autres produits alimentaires, la hausse est de 1,9 %, plus proche de l'inflation à laquelle ils contribuent à hauteur de 0,3 point.

Les évolutions mensuelles au cours de l'année sont contenues entre - 0,2 % et + 0,5 % pour les autres produits alimentaires. Elles sont logiquement plus volatiles pour les produits frais, davantage soumis aux aléas saisonniers. La situation en fin d'année est plus favorable qu'en décembre 2017, où les prix des produits frais avaient atteint un niveau record.

Faible hausse des prix des services

L'augmentation des prix des services reste raisonnable, puisqu'elle s'établit à 0,4 % et ne contribue à l'inflation que pour 0,2 point. La réalité est cependant différente suivant les secteurs. Alors que le prix des services de santé et de logement sont orientés à la hausse (respectivement + 1,7 % et + 0,6 %), celui des services de

transports stagne tandis que celui des services de communications baisse significativement (- 2,9 %).

Les variations mensuelles des prix des services sont relativement faibles tout au long de l'année, à l'exception des services de transports qui subissent les fluctuations de la fréquentation touristique. En effet, les prix des billets d'avion augmentent pendant la saison touristique à Noël et en février. En janvier puis en avril, après la haute saison et à l'automne, pendant la saison cyclonique, ils sont à la baisse.

Les prix produits manufacturés stagnent

Bien qu'ils représentent un tiers de la consommation des ménages, les produits manufacturés ne sont responsables de l'inflation qu'à hauteur de 0,1 point. Leur prix n'augmente que de 0,2 %, grâce à la baisse des prix dans le secteur des produits de santé (- 2,2 %) ainsi que dans celui de l'habillement et des chaussures (- 0,5 %).

Les prix des autres produits manufacturés sont orientés légèrement à la hausse (+ 0,8 %). ■

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation en 2018 (en indice, base 100 en 1998 et en %)

Regroupements	Pondérations 2018	Indices moyens 2017	Indices moyens 2018	Variation 2018/2017 (en %)	Contributions à la hausse des prix en 2018 (en point)
Alimentation	1 620	102,6	105,1	2,4	0,4
Produits Frais	179	107,2	113,8	6,2	0,1
Alimentation hors produits frais	1 441	101,8	103,7	1,9	0,3
Tabac	89	102,1	115,7	13,3	0,1
Produits manufacturés	3 344	99,9	100,1	0,2	0,1
Habillage et chaussures	482	99,5	99,0	-0,5	0,0
Produits de santé	572	94,8	92,7	-2,2	-0,1
Autres produits manufacturés	2 290	101,2	102,0	0,8	0,2
Énergie	694	99,2	105,6	6,5	0,4
Produits pétroliers	498	98,2	105,9	7,8	0,4
Services	4 253	101,1	101,5	0,4	0,2
Loyers et services rattachés (1)	774	101,6	102,2	0,6	0,0
Services de santé	715	102,4	104,1	1,7	0,1
Services de transports	223	95,0	95,1	0,1	0,0
Services de communications	409	96,2	93,4	-2,9	-0,1
Autres services (2)	2 132	101,6	102,1	0,5	0,1
Ensemble	10 000	100,7	101,9	1,2	1,2

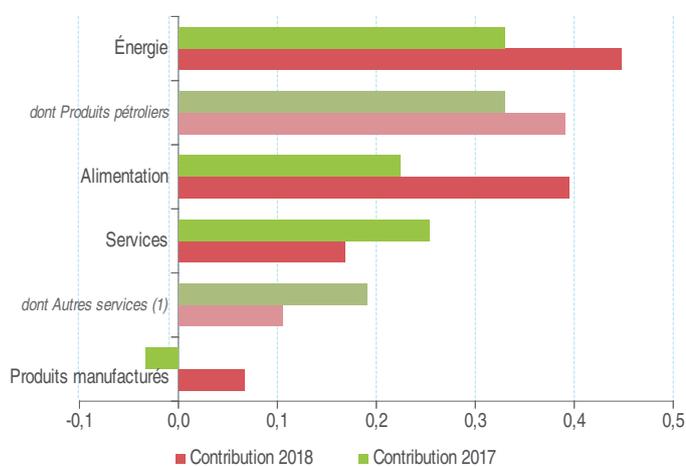
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Direction Interrégionale Antilles-Guyane, Indice des prix à la consommation.

2 L'énergie et l'alimentation favorisent l'inflation

Contribution des postes à l'évolution générale des prix (en point)

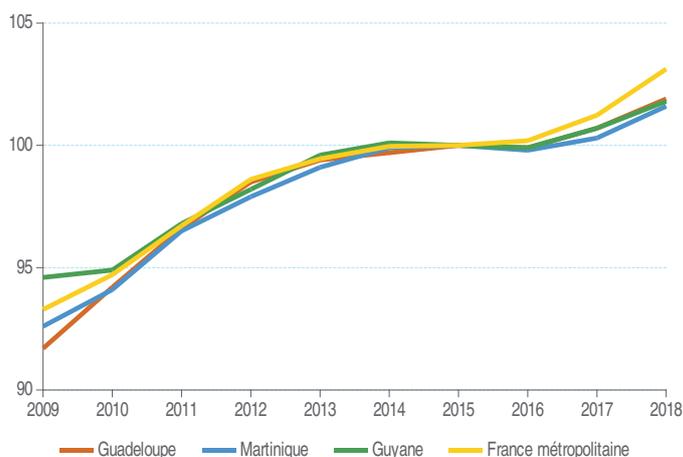


(1) Les autres services regroupent les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Direction Interrégionale Antilles-Guyane, Indice des prix à la consommation.

3 Les prix augmentent moins vite qu'en métropole

Évolution des prix entre 2009 et 2017 aux Antilles-Guyane et en France métropolitaine (en indice, base 100 en 2009)



Source : Insee - Direction Interrégionale Antilles-Guyane, Indice des prix à la consommation.

Automobile

Le marché reste florissant

En 2018, en Guadeloupe, le marché des véhicules routiers neufs est en hausse de 3 %. Une croissance largement alimentée par les achats de voitures particulières et commerciales par les personnes morales. Inférieure à 30%, la part du diesel poursuit sa décrue. Le marché des voitures d'occasion est en progression de 6 % par rapport à 2017.

Philippe Mouty, Déal Guadeloupe

En 2018, pour la cinquième année consécutive, les ventes de véhicules routiers neufs, toutes catégories, ont progressé en Guadeloupe. Elles atteignent leur meilleur niveau depuis le début des années 2000. Avec 21 400 véhicules immatriculés, le marché a augmenté de 3 %. Il est le plus dynamique et le plus important des Antilles et de la Guyane. Si le marché martiniquais progresse moins fortement (+ 2 % par rapport à 2017), son évolution est similaire à celui de la Guadeloupe sur les cinq dernières années. En Guyane, il baisse de 1 %.

Chute des achats de voitures diesel

Avec 5 % d'augmentation en 2018, les immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves augmentent moins fortement que l'année précédente (14 %) mais atteignent un niveau jamais égalé depuis le début des années 2000. En effet, avec 17 000 unités vendues, la part des voitures particulières et commerciales est désormais de 79 % dans l'ensemble des ventes de véhicules routiers.

Le marché a été principalement soutenu par les personnes morales (État, collectivités territoriales, associations, entreprises...) dont les achats augmentent de 13 % par rapport à 2017 alors que ceux réalisés par des personnes physiques enregistrent une légère baisse (- 0,6 %).

En termes de puissance fiscale, l'engouement des consommateurs pour les « Sport Utility Vehicle » (SUV) et les crossovers¹ se confirme. En effet, le marché des cylindrées de puissances intermédiaires (7 à 11 CV) a poursuivi sa croissance (+ 12 %). Celui des petites cylindrées (moins de

7 CV) a progressé moins fortement (+ 4 %) tout en restant majoritaire dans la vente des voitures neuves. Les immatriculations des grosses cylindrées (12 CV et plus) se sont stabilisées.

Amorcée depuis 2012, la désaffection à l'égard des modèles diesel s'est poursuivie en 2018. En effet, alors que leurs ventes reculent de 11 % par rapport à 2017, celles des modèles essence augmentent de 14 %. Elles représentent 69 % des ventes de voitures, soit six points de plus qu'en 2017. La part du diesel est d'ailleurs passée sous la barre des 30 %, alors qu'elle était de 58 % en 2011.

En 2018, les émissions moyennes de CO₂ des voitures augmentent de 1,4 g/km après une baisse constante sur les cinq dernières années. Elles s'établissent à 115,8 g/km.

Baisse des immatriculations des véhicules routiers neufs

En dehors des voitures particulières, 4 420 véhicules d'autres catégories ont été immatriculés en 2018, soit - 3 % par rapport à 2017. Les immatriculations de véhicules routiers neufs distinguent quatorze genres de véhicules regroupés en trois sous-ensembles.

Les véhicules destinés au transport de marchandises constituent le premier sous-ensemble et représentent 68 % du marché. Leurs ventes ont progressé de 23 % en 2018, portées essentiellement par les camionnettes qui représentent à elles seules 95 % de cette catégorie. La définition réglementaire dans le répertoire statistique des véhicules routiers considère les camionnettes comme étant conçues exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises. Dans la pratique, l'essentiel du parc de camionnettes ou des véhicules

utilitaires légers est la propriété de particuliers, d'administrations ou d'entreprises sans rapport avec le transport (secteurs de la construction, du commerce, de la restauration, de l'agriculture, etc.).

Sur l'année, les ventes de véhicules conçus pour le transport de personnes ont régressé de 35 %. Dans ce deuxième sous-ensemble, les cyclomoteurs et motocycles concentrent 69 % du marché, en recul de 42 % par rapport à 2017. Les ventes d'autobus, d'autocars, de remorques légères et de caravanes, en revanche, progressent durant la même période (respectivement de + 31 % et de + 12 %), mais leur poids (12 %) est trop faible pour inverser la tendance globale.

Enfin, le dernier sous-ensemble des véhicules spéciaux augmente de 19 %, mais il ne représente que 4 % de ce marché.

Bonne santé du marché de l'occasion

En 2018, avec 29 650 véhicules immatriculés, le marché de l'occasion a été non seulement supérieur à celui du neuf, mais il a également augmenté deux fois plus que celui-ci, soit + 6 % par rapport à 2017. Il atteint son meilleur niveau depuis le début des années 2000. Le nombre d'immatriculations d'occasions en Guadeloupe est inférieur à celui de la Martinique, mais l'écart se resserre.

Les voitures particulières et commerciales d'occasion vendues en 2018 (24 700), représentent 83 % des transactions de véhicules d'occasion. Leurs ventes ont progressé de 7 % par rapport à 2017.

Après une baisse continue depuis 2013, la vente de voitures particulières et commerciales d'occasion par rapport à celle des neuves s'est stabilisée en 2018 : il s'est vendu en Guadeloupe 1,5 voiture d'occasion pour une voiture neuve. ■

¹ - Le SUV est un croisement entre 4x4 et monospace, le crossover est, quant à lui, à mi-chemin entre le 4x4 et la berline.

1 Chiffres clés des immatriculations de véhicules routiers neufs

(en nombre et %)

	2018	2017	Évolution 2018/2017
Voitures particulières et commerciales	16 998	16 170	5,1
Véhicules utilitaires légers	3 076	2 588	18,9
Véhicules Industriels à moteur et transports en commun	179	138	29,7
Autres types de véhicules	1 162	1 826	-36,4
Ensemble	21 415	20 722	3,3

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

3 Les ventes de petites cylindrées encore largement majoritaires

Immatriculations des voitures particulières et commerciales neuves selon la puissance fiscale en Guadeloupe (en %)



Lecture : en 2018, 79% des voitures immatriculées ont une puissance fiscale inférieure à 7 CV, alors que la part des voitures de 7 à 11 CV progresse de un point.

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

5 Une croissance nette des transports de marchandises

Immatriculations des autres catégories de véhicules routiers neufs en Guadeloupe (en nombre et %)

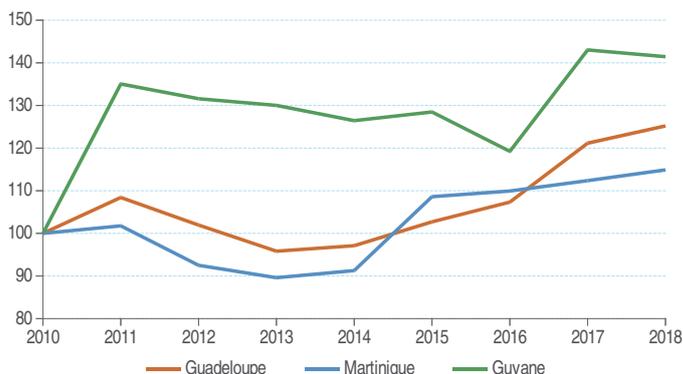
Types de véhicules	2018		2017		Évolution 2018/2017 (%)
	Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)	
Transports de marchandises	2996	67,8	2437		22,9
Camionnettes	2 842	94,9	2 315		22,8
Camions	77	2,6	72		6,9
Semi-remorques	37	1,2	22		68,2
Tracteurs routiers	34	1,1	20		70,0
Remorques lourdes	6	0,2	8		-25,0
Transport de personnes	1301	29,5	2014		-35,4
Cyclomoteurs	347	26,7	965		-64,0
Motocycles	547	42,0	568		-3,7
VASP léger	234	18,0	273		-14,3
Remorques légères & caravanes	120	9,2	107		12,1
Voiturettes	15	1,2	72		-79,2
Autobus et autocars	38	2,9	29		31,0
Spéciaux	120	2,7	101		18,8
Tracteurs agricoles	71	59,2	68		4,4
VASP lourds	30	25,0	17		76,5
Divers agricoles	19	15,8	16		18,8
Total	4 417	100,0	4 552		-3,0

Lecture : les véhicules de transports de marchandises représentent 68 % de l'ensemble des ventes de véhicules ; ils ont augmenté de 23 % entre 2017 et 2018.

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

2 Augmentation des immatriculations plus franche en Guadeloupe qu'en Martinique, légère baisse en Guyane

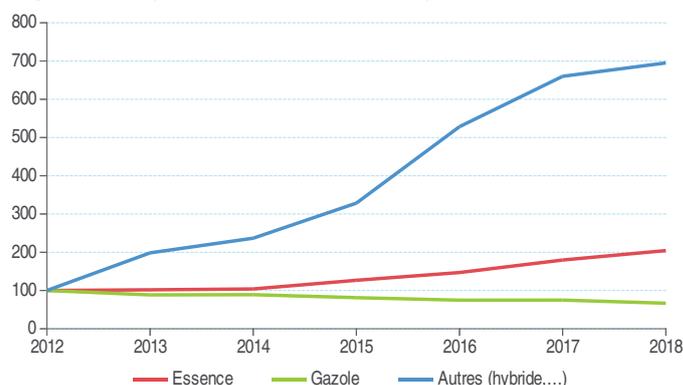
Évolution des immatriculations de véhicules routiers neufs aux Antilles et en Guyane (en indice, base 100 en 2010)



Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

4 Baisse des immatriculations de véhicules diesel

Évolution des immatriculations selon le type de carburant en Guadeloupe en 2018 (en indice, base 100 en 2012)



Lecture : en 2018, le nombre d'immatriculations de véhicules roulant au Diesel a baissé de 11 %, alors que celui des véhicules roulant à l'essence a augmenté de 14 % et celui des « autres » de 5 % par rapport à 2017.

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

6 Une augmentation deux fois plus importante de l'occasion par rapport aux véhicules routiers neufs

Immatriculations des véhicules d'occasions selon le type en Guadeloupe en 2018 (en nombre et %)

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (%)
Voitures particulières	24 700	23 081	7,0
Autobus et autocars	37	67	-44,8
Camionnettes	3 560	3 412	4,3
Camions	126	140	-10,0
Véhicules automoteurs spécialisés	128	108	18,5
Tracteurs routiers	54	51	5,9
Tracteurs agricoles	54	43	25,6
Motocycles	993	1 133	-12,4
Total	29 652	28 035	5,8

Lecture : 24 700 voitures particulières d'occasion ont été immatriculées en 2018, soit une augmentation de 7,0 % par rapport à 2017.

Source : SDES, Répertoire statistique des véhicules routiers.

Épargne - Crédit

L'activité bancaire progresse

L'activité bancaire se poursuit dans une bonne dynamique, le financement de l'économie et la collecte d'actifs financiers sont en hausse tandis que le risque porté par la place bancaire diminue.

Cindy Candalen, Ruth-Marie Jean, IEDOM

Au 31 décembre 2018, les établissements de crédit de Guadeloupe détiennent 8,8 milliards d'euros d'encours de crédits sains. L'activité de financement bancaire augmente sur l'ensemble des types de financement avec une progression de 5,2 % en 2018 (+ 434,0 millions d'euros). L'encours de crédits aux entreprises continue de progresser, de même que celui des ménages. L'encours de crédits aux collectivités locales repart après deux ans de stagnation.

Bonne performance des crédits aux ménages

Les ménages sont les principaux bénéficiaires du financement bancaire avec 44,4 % de l'encours sain, soit 3,9 milliards d'euros. En 2018, l'encours de crédits aux ménages continue de croître (+ 6,1 %, après + 6,5 % en 2017). Les crédits des ménages financent à 67,4 % leur habitat et à 32,6 % leur consommation. Les crédits à la consommation des ménages sont particulièrement dynamiques : ils progressent de 8,9 %, après + 6,6 % en 2017. En parallèle, les crédits à l'habitat poursuivent également leur progression, mais dans une moindre mesure (+ 4,8 %, après + 6,5 % en 2017).

Croissance des crédits aux entreprises

L'encours sain des entreprises s'élève à 3,5 milliards d'euros à fin 2018, soit une hausse de 5,3 %, après + 6,5 % en 2017. Quatre crédits sur dix sont destinés aux entreprises. Il s'agit principalement de crédits d'investissement (48,8 %) et de crédits im-

mobiliers (42,7 %), les crédits d'exploitation ne représentant que 8,5 %. Les crédits d'investissement restent dynamiques : ils croissent de 8,2 %, après + 11,6 % en 2017 et se composent principalement de crédits à l'équipement (84,8 %). En parallèle, les crédits immobiliers augmentent davantage en 2018 (+ 4,6 %) qu'en 2017 (+ 1,7 %).

Reprise des crédits aux collectivités locales

Après un coup d'arrêt de près de deux ans, le financement du secteur public qui représente 12,0 % de l'encours sain, progresse de 5,1 % en 2018, après une baisse de 4,2 % en 2017. L'encours est porté à 95,5 % par les crédits à l'investissement qui enregistrent une augmentation de 3,9 %, après une baisse de 4,5 % en 2017.

Créances douteuses en baisse

Les créances douteuses, indicateur de la sinistralité de la place bancaire, s'élèvent à 390,7 millions d'euros. En baisse depuis 2010, elles diminuent de 10,0 % sur un an. Elles ne représentent plus que 4,2 % du montant des crédits (- 0,6 point sur un an), signe d'une amélioration du risque global de la place. Ce phénomène s'explique notamment par une plus grande vigilance des banques et par le transfert d'une partie de leurs créanciers douteux à des sociétés spécialistes du recouvrement.

Hausse modérée des actifs financiers

Le montant des dépôts atteint 7,9 milliards d'euros en 2018. La croissance annuelle

des actifs financiers s'établit à 3,1 %, soit une augmentation de 239,6 millions d'euros. Elle est moins soutenue en 2018, après avoir enregistré une nette hausse un an plus tôt (+ 6,3 %), en lien avec les versements d'indemnités d'assurance suite aux dégâts causés par les ouragans.

Les dépôts à vue ralentissent (+ 6,9 %, après + 16,6 % en 2017). Ils représentent 45,0 % des actifs et demeurent les produits préférés des agents économiques, en raison de la faible rémunération des autres produits d'épargne.

Après deux années de diminution, les placements liquides ou à court terme repartent à la hausse (+ 1,2 % après - 4,5 % en 2017). L'épargne à long terme enregistre un léger recul (- 0,6 % contre + 3,5 % l'année précédente), impactée par la baisse sensible des portefeuilles-titres et des valeurs mobilières détenus par les agents économiques.

Les ménages détiennent 5,6 milliards d'euros d'actifs dans les établissements de crédit, soit 70,4 % des avoirs totaux. Leurs placements augmentent de 1,8 % en 2018, après une croissance de 6,4 % en 2017.

Ce ralentissement est en lien avec l'augmentation plus modérée des dépôts à vue (+ 5,4 % contre + 20,5 % en 2017) et la diminution de l'épargne à long terme (- 0,9 % contre + 3,2 % un an plus tôt).

Les avoirs des entreprises continuent de croître à un rythme moins soutenu (+ 5,4 % après + 12,9 % en 2017). Celles-ci détiennent 24,5 % des actifs financiers, soit 1,9 milliard d'euros. ■

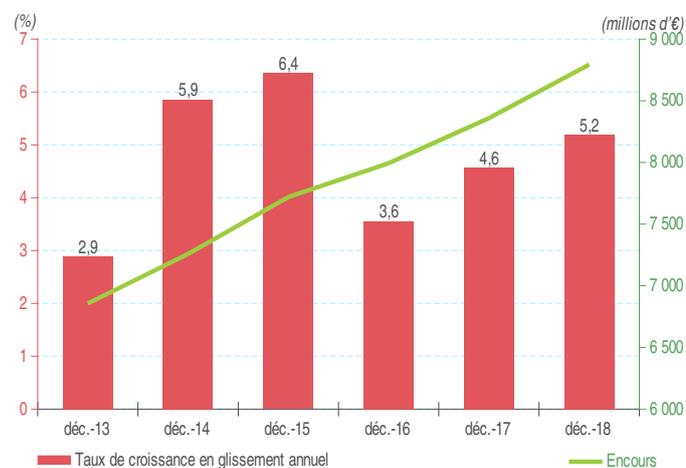
1 Chiffres clés

	2014	2015	2016	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)
Encours sain (millier d'euros)	7 258	7 720	7 994	8 359	8 793	5,2
<i>dont Ménages</i>	3 018	3 326	3 453	3 679	3 905	6,1
<i>Entreprises</i>	2 901	2 977	3 118	3 321	3 498	5,3
<i>Collectivités</i>	929	1 001	1 047	1 002	1 054	5,1
<i>Autres agents</i>	410	416	376	356	337	-5,4
Créances douteuses brutes	497	474	416	434	391	-10,0
Créances douteuses nettes	182	195	165	195	181	-7,5
<i>dont Ménages</i>	50	63	68	68	70	3,1
<i>Entreprises</i>	120	121	92	91	76	-16,3

Source : IEDOM.

2 La distribution de crédits plus dynamique

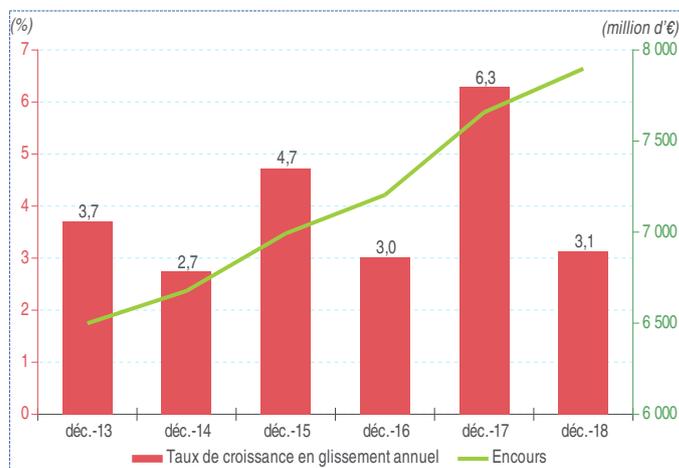
Évolution des encours bancaires



Source : IEDOM.

3 L'activité de collecte croît plus lentement

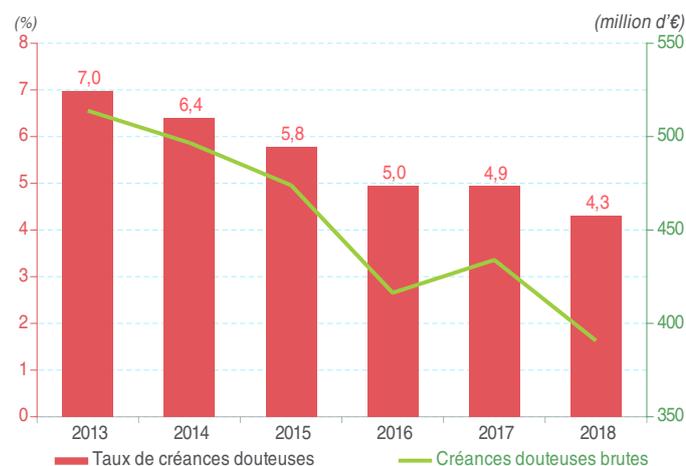
Évolution des actifs financiers



Source : IEDOM.

4 La sinistralité de la place bancaire s'améliore

Évolution des créances douteuses



Source : IEDOM.

Démographie d'entreprises

Les créations d'entreprises au niveau record de 2012

En 2018, les créations d'entreprises augmentent pour la troisième année consécutive en Guadeloupe, retrouvant le niveau record de 2012. La croissance est visible dans tous les secteurs d'activité, mais se polarise géographiquement autour du pôle économique de l'île, Cap Excellence.

Geoffroy Simon, Insee

En 2018, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 4 950, en hausse de 12,3 % par rapport à 2017. C'est la troisième année consécutive de croissance pour la création d'entreprises en Guadeloupe.

Ce dynamisme entrepreneurial se vérifie dans l'ensemble des régions françaises, hors Mayotte. À l'échelle nationale, les créations sont en hausse de 16,9 %. Avec une hausse de 34,6 %, la Guyane est le territoire où la croissance est la plus forte. Dans les régions insulaires, la Guadeloupe est devant la Corse (+ 10,5 %), la Martinique (+ 6,1 %), La Réunion (+ 5,1 %) et Mayotte (- 18,3 %).

Rebond des créations d'entreprises individuelles

En 2018, 37 % des entreprises créées le sont sous le statut de l'entreprise individuelle hors micro-entrepreneur, ce qui représente une croissance de + 27,5 %.

Les immatriculations de sociétés progressent depuis cinq ans (+ 4,6 % en 2018) et représentent 45 % de l'ensemble des entreprises nouvelles.

Les demandes de créations sous le statut de micro-entrepreneur sont en hausse (+ 5,8 %). Cependant, leur nombre est inférieur de moitié à celui de 2009. Une entreprise sur cinq est créée sous le régime du micro-entrepreneur, soit - 1 % en un an.

En Guyane, ce sont aussi les créations d'entreprises individuelles classiques qui augmentent le plus (+ 39,4 %). En Martinique et en France entière, c'est le statut de micro-entrepreneur qui se développe le plus (+ 25,1 % et + 27,5 %).

Progression dans tous les secteurs d'activité

En 2018, les créations d'entreprises sont en hausse dans tous les secteurs d'activité.

Huit entreprises créées sur dix sont des entreprises de services. Une nouvelle entreprise sur trois fait partie du secteur du

commerce, hébergement, restauration et transports, en croissance depuis trois ans (+ 4,4 %). Ce secteur est surtout porté par des créations de sociétés et d'entreprises individuelles (94 %). Le nombre de micro-entrepreneurs chute de 20 %.

Une entreprise créée sur trois l'est dans les services aux entreprises. La croissance de ce secteur se renforce depuis 2016 (+ 13 % en 2018). Cette évolution est surtout le fait de créations d'entreprises individuelles classiques (+ 30 %) et d'entreprises sous le régime de micro-entrepreneurs (+ 23 %). Le nombre de créations de sociétés est stable.

Le secteur des services aux particuliers concentre une création d'entreprises sur cinq. Il est majoritairement constitué d'entreprises individuelles classiques et de micro-entrepreneurs. Le nombre de créations croît respectivement de 26 % et 16 %. Les sociétés créées sont en hausse de 14 %.

La construction regroupe 11 % des créations d'entreprises, en croissance de 19 %. Quatre entreprises sur dix ont le statut d'entreprises individuelles classiques. Les sociétés constituent la moitié des créations dans ce secteur (+ 2 %). Le nombre de micro-entrepreneurs baisse de 30 %.

Les créations d'entreprises industrielles ne représentent que 6 % du total des créations, en croissance de 20 % en un an. Trois sur dix sont des entreprises individuelles. Six créations dans l'industrie sur dix sont des sociétés (+ 7 %). Seuls 35 micro-entrepreneurs ont été enregistrés.

Pointe-à-Pitre – Les Abymes, pôle d'attraction des créations d'entreprises

Les Communautés d'Agglomération de Cap Excellence et de la Riviera du Levant sont les plus dynamiques en matière de création d'entreprises. Ces deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concentrent 57 % de la

création en 2018 et 58 % de la totalité des entreprises en Guadeloupe.

Cap Excellence concentre, à lui seul, un quart des habitants de Guadeloupe, 40 % des entreprises et contribue pour un tiers aux créations. La Riviera du Levant attire 23 % des créations d'entreprises.

Dans les autres EPCI de Guadeloupe, la part des entreprises est proportionnellement plus faible que la part de la population. Ainsi, la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes compte 14 % des entreprises, 14 % des créations d'entreprises mais 20 % de la population de l'archipel. Celle de Nord Basse Terre compte 15 % des entreprises, 17 % des créations d'entreprises et 20 % de la population.

Dans une moindre mesure, la communauté d'agglomération du Nord Grande Terre et la communauté de communes de Marie-Galante sont aussi concernées par ce manque d'attractivité au profit du pôle économique de Cap Excellence.

Créations en hausse, défaillances en baisse

Au 31 décembre 2017, la Guadeloupe compte 40 061 entreprises actives. Le taux de créations global en 2018 (*définitions*) est de 10 %, quasi-stable par rapport à celui de 2017.

Le taux de création augmente dans tous les secteurs sauf celui de la construction qui perd quatre points en un an.

Sur l'année, 315 entreprises ont fait l'objet d'une liquidation. Les défaillances d'entreprises diminuent de 3,4 % par rapport à l'année 2017.

Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés. ■

1 Chiffres clés des créations d'entreprises

	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2018/2017 (%)			Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Guadeloupe	4,6	27,5	5,8	4 942	12,3
France métropolitaine	1,6	20,0	27,5	691 283	16,9

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

3 Près d'une entreprise créée sur deux est une société

Répartition des créations d'entreprises selon le statut juridique en Guadeloupe (en nombre et %)

	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Service aux entreprises	Service aux particuliers	Ensemble	
	Évolution 2018/2017 (%)					Créations en 2018 (nombre)	Évolution 2018/2017 (%)
Créations de sociétés							
Guadeloupe	7,1	1,9	5,8	1,7	13,7	2 208	4,6
France métropolitaine	-0,8	-0,7	0,4	3,6	1,6	201 087	1,6
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entrepreneurs							
Guadeloupe	163,9	113,4	6,7	32,8	26,2	1 835	27,5
France métropolitaine	26,7	26,5	25,8	21,0	6,1	181 885	20,0
Demandes de créations d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Guadeloupe	-32,7	-28,4	-20,2	23,0	16,4	899	5,8
France métropolitaine	14,8	8,8	47,4	26,2	18,3	308 311	27,5

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

5 Rebond des créations d'entreprises individuelles

Créations d'entreprises en Guadeloupe (en nombre)



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

2 Les créations en croissance dans tous les secteurs

Répartition des créations d'entreprises selon le secteur d'activité en Guadeloupe (en nombre et en %)

	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Service aux entreprises	Service aux particuliers	Ensemble
Guadeloupe	341	543	1 589	1 510	959	4 942
Évolution (%)	19,6	18,8	4,4	13,2	19,7	12,3

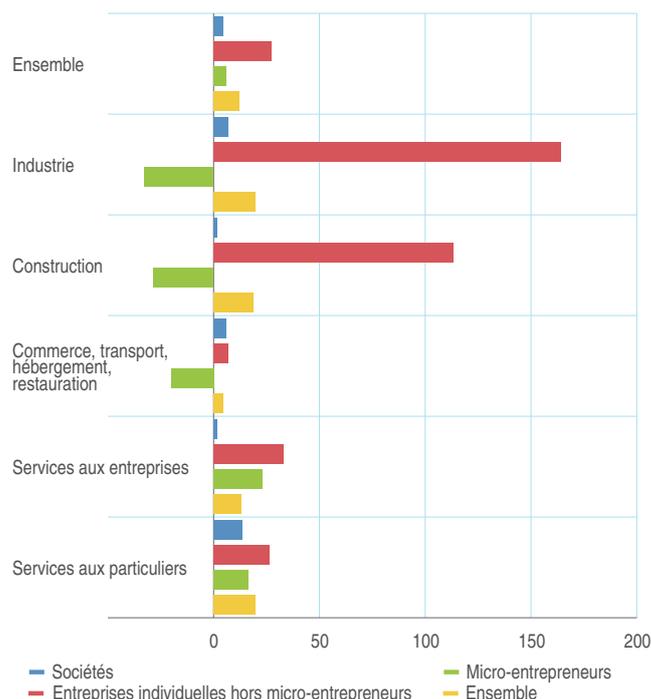
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

4 Forte création d'entreprises individuelles

Répartition des créations d'entreprises selon le statut juridique en Guadeloupe (en %)



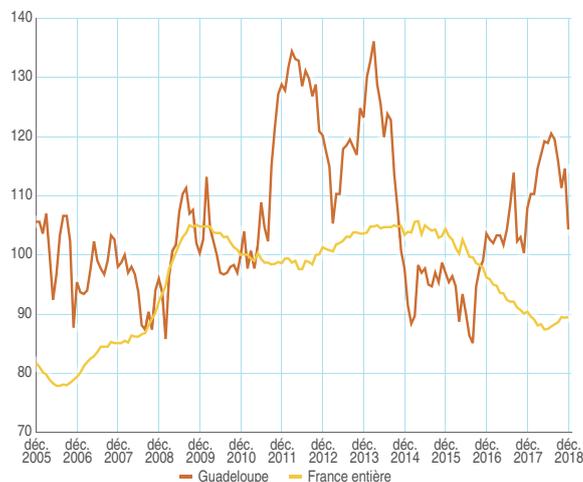
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

6 Les défaillances d'entreprises en baisse

Défaillances d'entreprises en Guadeloupe (en indice, base 100 en décembre 2010)



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Sources : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Agriculture

Reprise progressive après le cyclone Maria

En 2018, les traces de l'ouragan Maria, qui a dévasté le sud de la Guadeloupe en septembre 2017, s'effacent progressivement. Cette année a été consacrée à la relance de la production des bananeraies, à la préservation de la campagne de canne et à la remise en culture des productions maraîchères.

Alexandre Ducrot, Josy Clodine-Florent, DAAF

Le cyclone Maria a conduit à un arrêt total de la production de bananes entre octobre 2017 et avril 2018. Le plan de reprise mis en place par les agriculteurs a permis un retour en production progressif et ré-alimentant le marché local puis l'export. Les bananeraies ont été soit cyclonées (brûlées à mi-hauteur pour favoriser la repousse), soit mises en jachère avant une prochaine replantation. Il faudra plus de trois ans pour retrouver une production stabilisée.

Banane : un retour très progressif à l'export

Les exportations ont redémarré en avril 2018 avec un très faible tonnage de 306 tonnes pour atteindre près de 6 300 tonnes dès le mois de juin. Ce pic mensuel de production, au même niveau que les campagnes précédentes, a ensuite diminué sur les derniers mois de l'année pour atteindre moins de 3 000 tonnes. La campagne 2018 se termine avec un résultat de 28 500 tonnes exportées, soit moins de la moitié du tonnage des derniers millésimes et une baisse de près d'un tiers par rapport à la campagne 2017.

Canne à sucre : une campagne dans la moyenne

Après une très bonne campagne 2017 (772 000 tonnes), où la quantité de cannes broyées avait atteint son meilleur niveau depuis 2007, l'année 2018 est en demi-teinte. Toutefois, malgré les effets du cyclone sur les plantations et le pessimisme des planteurs, le tonnage de cannes coupées est finalement proche de la moyenne de la décennie avec 630 000 tonnes. Ce volume correct de cannes est associé à une bonne richesse saccharine qui atteint 8,9 % sur l'ensemble de la campagne, alors qu'en 2017 comme en 2016, ce taux avait été médiocre (moins de 8 %). La production obtenue en 2018 est de 52 000 tonnes de sucre, un tonnage qui se situe dans la moyenne décennale.

Viande porcine : toujours en tête malgré la baisse

La production bovine et la production porcine suivent des dynamiques différentes depuis plusieurs années. L'écart entre les volumes se creuse en 2018, alors qu'ils étaient égaux en 2017 : la production de viande bovine chute en effet de 7 % (1 400 tonnes) tandis que celle de la viande porcine contient sa baisse avec -1,6 % (1 500 tonnes). Le poids moyen des carcasses de 87 kg, est encore en augmentation (+9 %) dans un marché du frais qui a du mal à absorber les volumes apportés.

Ces baisses de la production interviennent alors que l'abattoir de Marie-Galante est fermé en cours d'année. Pour autant, le nombre d'animaux abattus en baisse de 9 % sur l'année pour les deux espèces était déjà marqué au premier semestre avec un recul de 7 %.

Baisse du prix des légumes, hausse du prix des fruits

La fin d'année 2017 a été éprouvante pour le secteur et les consommateurs, avec une envolée des prix et une raréfaction des produits les plus courants, y compris la banane. Les retours en production des légumes en début d'année 2018 ont permis un réajustement important des prix au kilogramme constatés à la baisse en moyenne annuelle.

Le prix de la tomate est en baisse de 17 % et atteint 1,19 € au kilo en moyenne, prix le plus bas depuis 2014. Le concombre est également en baisse de 6 %. Avec un prix à 0,58 €, il est également au plus bas sur la période récente. En revanche, la christophine est restée à un niveau de prix élevé (1,32 €) alors qu'il était inférieur à 1,00 € les années précédentes.

Cette augmentation est liée aux dégâts cycloniques subis par les plantations sur tonnelles qui ont nécessité d'importants travaux de remise en état ou de remplacement.

Les prix des plantes aromatiques, telles que le thym et le persil sont en baisse, alors que le piment végétarien conserve un prix moyen de 4,75 €, malgré de fortes variations pendant la campagne allant de 2,23 € en juillet à 14,10 € en janvier. Le prix des tubercules est en baisse, celui de la patate douce passe en-dessous de 1 € (0,91 €), et celui de l'igname atteint un prix moyen de 2,00 €.

Les volumes de production des fruits sont plus limités que ceux des légumes, avec pour conséquence des tensions inflationnistes sur ce type de produit. Par exemple, le prix du kilo d'ananas progresse régulièrement pour atteindre 1,77 €.

Réajustement du niveau des importations de légumes

En 2017, les importations de fruits et de légumes avaient fortement augmenté en volume (respectivement 13 % et 8 %), à cause du déficit d'approvisionnement du marché par la production locale suite au cyclone Maria. En 2018, la baisse modérée des importations en légumes (-3%) permet un certain ré-équilibre en faveur de la production locale.

Les importations de tomates baissent ainsi de 23 %, des choux blancs et rouges de 34 %, des salades (autres que laitues) de 14 % et des carottes de 4 %. À l'inverse, les importations d'ignames progressent de 4 % et celles de manioc sont multipliées par six pour atteindre 216 tonnes, montrant ainsi un déficit pour un tubercule dont la transformation en farine a le vent en poupe.

Les importations de fruits progressent encore, 4 % en 2018, après le bond de 13 % de l'année passée. Cette croissance est portée essentiellement par l'augmentation de 19 % des volumes d'ananas et de 22 % de ceux de citrons. ■

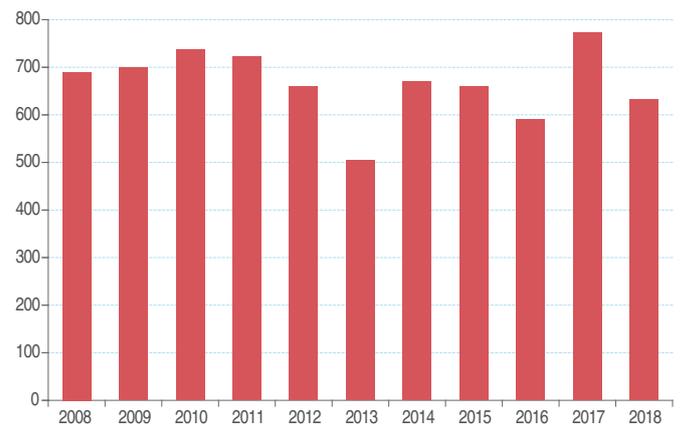
1 Chiffres clés

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (%)
Cannes broyées (tonne)	631 501	772 279	-18
* usines	540 796	680 107	-20
* distilleries	90 705	92 172	-2
Prix payés planteurs (euro/t)			
* part usines	32,34	27,10	19
* part État	31,65	29,35	8
* distilleries	59,14	60,10	-2
Rémunération bagasse (Gardel, euro/t)	10,85	10,85	0
Sucre produit (tonne)	52 239	58 417	-11
Richesse en saccharine (%)	8,90	7,87	13
Mélasses (tonne)	22 050	30 242	-27

Source : Syndicat des producteurs de sucre et de rhum ; DAAF.

2 Un tonnage de cannes broyées proche de la moyenne de la décennie

Cannes à sucre broyées par les usines (en millier de tonnes)



Source : Syndicat des producteurs de sucre et de rhum ; DAAF.

3 Un retour très progressif des exportations de banane

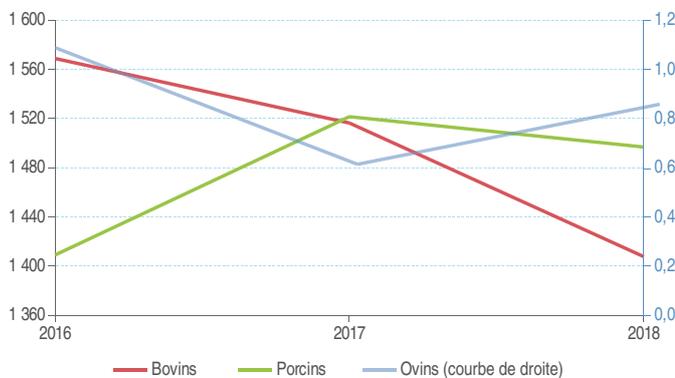
Exportation de la banane de Guadeloupe dans l'Union européenne (en tonne)



Source : CIRAD ; DAAF.

4 La production de viande de porc toujours en tête

Volume de viande produite par espèces (en tonne)



Source : DAAF.

5 Baisse des importations de légumes

Principaux fruits et légumes importés en 2018 en Guadeloupe (en tonne)

	Masse (en tonne)		Évolution 2017/2018 (%)
	2017	2018	
Fruits comestibles dont	15 666	16 348	4
Orange	3 524	3 329	-6
Citrons	1 908	2 332	22
Pamplemousses	296	247	-17
Plantains frais	53	2	-96
Ananas frais ou secs	1 234	1 463	19
Avocats frais ou secs	278	374	35
Melons	42	39	-7
Goyaves, mangues, mangoustans, frais ou secs	103	168	64
Noix de coco, desséchées	25	45	79
Noix de coco, fraîches	87	16	-82
Tamarins, pommes de cajou	102	120	17
Légumes, plantes, racines et tubercules dont	24 714	24 089	-3
Tomates	1 461	1 126	-23
Choux blancs et choux rouges	348	230	-34
Choux frisés, choux raves	83	78	-6
Laitues et chicorées	183	189	3
Carottes et navets	1 792	1 723	-4
Concombres	10	4	-58
Aubergines	4	0	-98
Céleris	137	142	3
Piments doux ou poivrons	290	309	7
Piments genre Capsicum ou genre Pimenta	25	2	-94
Salades, autres que laitues	222	190	-14
Racines de manioc	34	216	535
Ignames	1 365	1 424	4

Source : Douane ; DAAF.

Construction

Une reprise contrastée

Le secteur du BTP affiche des signes de reprise avec d'importants chantiers en cours et des ventes de ciment en hausse. Néanmoins, les projets de constructions de logements autorisés en Guadeloupe sont en baisse tout comme les autorisations de mises en chantier de locaux commerciaux.

Philippe MOUTY, Deal Guadeloupe

En Guadeloupe, en 2018, 3 300 logements ont été autorisés à la construction (en données brutes), en baisse de 0,7 % par rapport à 2017. En parallèle, 2 900 logements ont été mis en chantier, un nombre en très faible évolution (+ 0,2%). Cette légère baisse des autorisations peut s'expliquer par le passage de 14 communes au Règlement National d'Urbanisme au quatrième trimestre 2018 (*encadré*).

En Martinique, la dynamique des deux indicateurs diverge de manière plus prononcée.

Alors que les projets de constructions augmentent fortement (+ 36 %), les débuts de chantiers sont en légère baisse (- 0,8 %). L'impact du passage en RNU est moindre qu'en Guadeloupe, car sur les huit communes qui ne sont pas dotées de Plan Local d'Urbanisme, une seule dispose de plus de 10 000 habitants. En France métropolitaine, les autorisations et les ouvertures de chantiers sont toutes deux en baisse par rapport à 2017, respectivement de 6,9 % et 4 %.

Le secteur du BTP bien orienté

Le secteur du BTP est, malgré tout, bien orienté en 2018. Avec 185 000 tonnes, les ventes de ciment augmentent de 5,2 % par rapport à 2017 soutenues par la commande publique. La construction du nouveau Centre Hospitalier Universitaire (CHU), et l'agrandissement de l'aéroport Pôle Caraïbes sont certainement à l'origine de ce dynamisme.

Baisse des autorisations pour les logements individuels

Les autorisations de logements individuels représentent 66 % des projets de constructions. Elles diminuent de 6,5 % par rapport à 2017 de façon contrastée. Les logements individuels purs se contractent (- 10 %) tandis que les logements individuels groupés augmentent faiblement (1 %). Les auto-

risations de logements collectifs y compris en résidence progressent de 13 %.

En 2018, 108 milliers de m² de locaux non résidentiels ont été autorisés, soit 5 % de moins qu'en 2017. C'est la troisième année consécutive de baisse. La surface autorisée est en baisse pour tous les secteurs d'activité, en dehors du secteur public et de l'hébergement hôtelier. Pour ce dernier, l'augmentation est de 736 %. Il représente un quart des projets de constructions contre 3 % en 2017. Le service public est le deuxième secteur le plus dynamique en 2018 avec 20% des surfaces autorisées de locaux, il est en hausse de 38 %. Sur la période 2012-2017, l'évolution annuelle moyenne de la construction autorisée de locaux est de - 5,1 %. En France métropolitaine, après deux années de hausse, les surfaces autori-

sées de locaux commerciaux sont en baisse de 3,8% entre 2017 et 2018, après + 4,2% entre 2016 et 2017.

Une évolution très contrastée selon les EPCI

Les communautés d'agglomération de Cap Excellence et Nord Basse-Terre sont les seuls Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à afficher des projets de constructions en hausse, respectivement + 76 % et + 11 % par rapport à 2017. Ensemble, elles représentent 55 % de part de marché en 2018. La communauté de commune de Marie-Galante et la communauté d'agglomération du Grand Sud Caraïbes enregistrent les plus fortes baisses des autorisations (respectivement - 47 % et - 45 %). La Riviera du Levant est en recul de 28 % par rapport à 2017, elle représente 22 % de part de marché.

Des mises en chantier globalement stables

Les mises en chantier restent relativement stables en 2018 (+ 0,2 %). En revanche, les ouvertures de chantier des logements collectifs en résidences, qui représentent 34 % des débuts de construction, augmentent de 4 %. Les ouvertures de chantier de logements individuels purs chutent de 9 %, celles des logements groupés sont en forte hausse de 17 %, mais pas suffisamment pour inverser la tendance globale baissière des ouvertures de logements individuels (- 1,8%). Ces dernières représentent 22 % des mises en chantiers totales contre 44 % des mises en chantiers individuels purs et 34 % pour les collectifs et résidences.

Les prêts à taux zéro restent stables

En 2017, 380 prêts à taux zéro ont été accordés en Guadeloupe, en stabilité par rapport à 2016. La plupart des prêts (78 %) sont destinés à financer des logements individuels et neufs. ■

Le Règlement National d'Urbanisme

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) dispose que les plans d'occupation des sols (POS) qui n'auront pas été mis en forme de Plan Local d'Urbanisme (PLU) au 31 décembre 2015 deviendront caducs à cette date. Toutefois, si la révision du POS en PLU a été engagée avant le 31 décembre 2015, le PLU devra avoir été approuvé dans les 3 ans qui suivent la publication de la loi, soit avant le 28 mars 2017. La loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer a repoussé ce dernier délai au 28 septembre 2018 pour les communes des départements d'outre-mer. Au final, quatorze communes de Guadeloupe sont soumises au Règlement National d'Urbanisme.

Les communes où s'applique le RNU sont notamment soumises au principe de constructibilité limitée (Art L. 111-3 du code de l'urbanisme) qui restreint fortement les possibilités de construire en dehors des parties actuellement urbanisées à défaut de traduction du projet d'urbanisme de la commune dans un document de planification. De plus, en l'absence de document d'urbanisme, la compétence de délivrance des autorisations d'urbanisme reste à l'État

1 Chiffres clés du logement

	2018	Évolution 2018/2017 (en%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (en%) *
Nombre estimé d'autorisations de construire	3 300	-0,7	-4,3
Nombre estimé de logements commencés	2 900	0,2	-4,0

* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements de la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence

Source : SDeS, Sit@del estimations au 27 mars 2019.

2 Baisse des surfaces de constructions autorisées

Évolution des surfaces de constructions autorisée de locaux non résidentiels selon le type (en millier de m²)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Artisanat	4,1	1,9	1,4	1,3	1,0	6,1	1,7
Bureaux	24,5	40,0	30,2	16,5	21,9	21,9	15,1
Commerce	54,7	20,5	17,9	15,0	21,3	24,6	14,1
Entrepôt	16,0	16,4	15,5	18,4	16,5	18,7	13,8
Exploitation agricole ou forestière	14,2	5,1	11,0	12,5	7,9	15,1	12,0
Hébergement hôtelier	2,6	6,7	4,9	3,9	15,9	3,3	27,8
Industrie	5,5	2,5	2,0	15,1	36,8	8,7	2,4
Service public ou d'intérêt collectif	26,6	26,7	13,4	96,7	53,9	15,6	21,6
Total	148,3	119,7	96,3	179,4	175,3	114,0	108,4

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 27 mars 2019.

3 Locaux non résidentiels : une baisse plus marquée en Guadeloupe qu'en France

Évolutions annuelles des surfaces de constructions autorisées de locaux non résidentiels selon le type en Guadeloupe et en France (en %)

	Guadeloupe		France entière	
	Évolution 2018/2017	Évolution moyenne annuelle 2017/2012 *	Évolution 2018/2017	Évolution moyenne annuelle 2017/2012 *
Artisanat	-72,5	8,2	11,6	-0,4
Bureaux	-31,1	-2,3	11,6	-0,3
Commerce	-42,6	-14,8	-23,6	-0,1
Entrepôt	-26,4	3,2	1,5	1,8
Exploitation agricole ou forestière	-20,6	1,1	-11,8	-2,5
Hébergement hôtelier	736,0	4,8	-11,8	4,9
Industrie	-72,5	9,6	4,7	-2,2
Service public ou d'intérêt collectif	38,4	-10,1	0,2	-3,0
Ensemble locaux autorisés	-4,9	-5,1	-3,8	-1,0

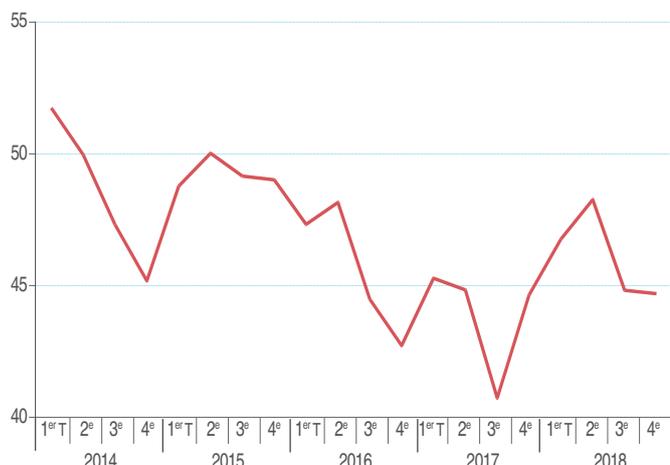
* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements de la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 27 mars 2019.

4 Hausse des ventes de ciment au 1^{er} et 2nd semestres 2018

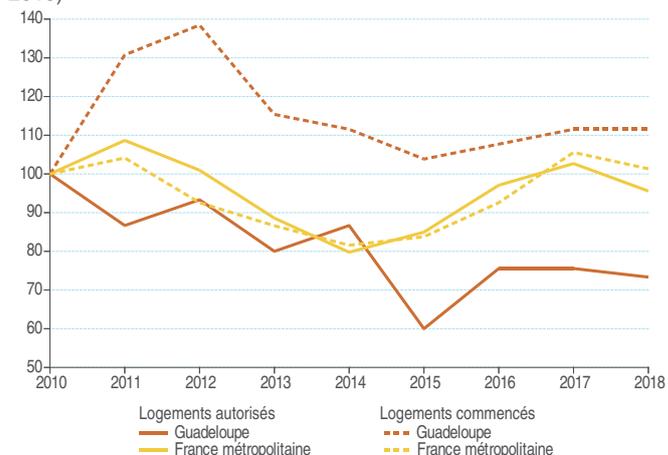
Consommation de ciment en Guadeloupe (en millier de tonnes)



Source : Lafarge, Ciments Antilles, Iedom, Guadeloupe hors Iles du Nord (CVS).

5 Déclin des logements autorisés en Guadeloupe et en France

Évolution de la construction de logements (en indice, base 100 en 2010)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 27 mars 2019.

6 L'écart se réduit entre les logements autorisés et commencés

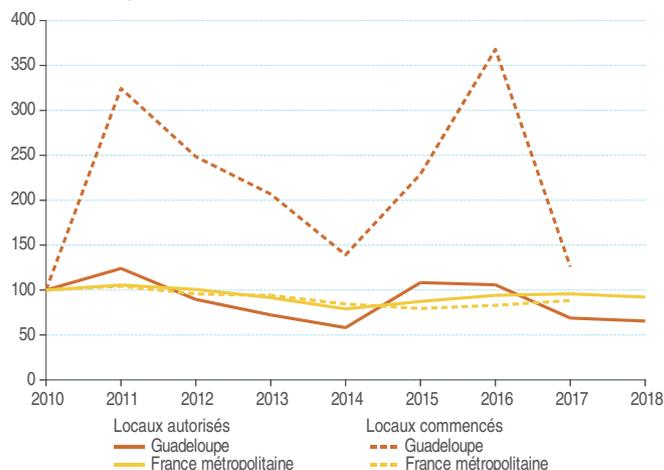
Nombre de logements cumulés sur douze mois en Guadeloupe



Source : SDeS, Sit@del estimations au 27 mars 2019.

7 Chute de la construction des locaux non résidentiels

Évolution de la construction de locaux non résidentiels (en indice, base 100 en 2010)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Source : SDeS, Sit@del estimations au 27 mars 2019.

Avertissement

En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Transport Maritime

Une dynamique continue pour l'activité portuaire

L'année 2018 se caractérise par une croissance élevée du trafic de conteneurs et de passagers mais par un repli de celui des vracs liquides. En progression de 10 %, le trafic de passagers affiche sa meilleure croissance de la décennie.

Olivier Pierrot, GPMG

En 2018, le trafic de fret atteint 3 782 395 tonnes brutes de marchandises et 223 789 Équivalent Vingt Pieds (EVP), soit une augmentation de 2 % pour le fret et de 7 % pour les conteneurs par rapport à 2017. Le trafic de passagers augmente de 10 % au cours de l'année et atteint 1 321 049 passagers.

Le trafic de marchandises dopé par les conteneurs

Toutes marchandises confondues (vracs, conventionnel, véhicule, conteneur), la répartition du trafic fret fait la part belle à l'importation (61 %) contre 13 % à l'exportation et 26 % pour le transbordement (*définitions*).

Les marchandises diverses conteneurisées constituent la masse principale du trafic (55 %). Viennent ensuite le vrac liquide (20 %), le vrac solide (19 %) et les marchandises diverses non conteneurisées (6 %).

Dans le détail, la fin de l'exportation d'hydrocarbures vers la Guyane et le ralentissement de l'activité du dépôt pétrolier de la Société anonyme de la Raffinerie aux Antilles (SARA) en début d'année ont pénalisé le trafic de vrac liquide (-9 %). Le trafic de vracs solides est, en revanche, stable entre 2017 et 2018, même si des disparités sont observées entre les différents types de vracs (clinker, charbon, céréales ou encore agrégats). Les exportations de sucre brut ont été inférieures de 2 500 tonnes à ce qu'elles avaient été en 2017, soit une baisse de 6 %.

Le trafic conteneurisé augmente sensiblement et atteint un niveau historique, sous

l'effet combiné d'un trafic domestique soutenu à l'importation (+4 %) et d'un transbordement record. Près de 68 000 EVP en transbordement (+12 %) ont transité par les installations du Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG), ce qui représente un tonnage de 975 000 tonnes. La conjonction de nouvelles lignes maritimes et de l'accueil de navires de plus grande capacité ont favorisé ces trafics. Ce résultat constitue également un record pour le GPMG.

Plus de 20 000 véhicules roulants (voitures, remorques, camions) ont transité par les installations portuaires, ainsi que 8 000 véhicules en transbordement.

Le GPMG s'étend sur quatre sites : Jarry qui concentre 95 % des échanges et les 5 % restants se répartissent uniformément entre Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Folle-Anse (Marie-Galante).

Les ports de France métropolitaine, principaux partenaires commerciaux

À l'importation, en tonnage, les ports de France métropolitaine (Le Havre, Nantes-Montoir, Dunkerque, Rouen, Marseille) sont les principaux partenaires : ils représentent 24 % de l'ensemble des échanges. Suivent les ports de Martinique (23 %), de Colombie (13 %), de Sainte-Croix aux Îles Vierges (11 %).

La Guadeloupe importe ses biens de consommation principalement de France métropolitaine. Les hydrocarbures et une partie des agrégats proviennent de Martinique, Dominique et Sainte-Croix. Enfin, le charbon provient de Colombie.

Les exportations de la Guadeloupe vers les ports de France métropolitaine représentent 36 % des échanges (en tonnage). Il s'agit, en particulier, des exportations de bananes (vers Dunkerque) et de sucre (vers Marseille).

Plus proche géographiquement, la Martinique, deuxième partenaire commercial, concentre 12 % des échanges, notamment des produits manufacturés. Le port d'Anvers est le troisième port d'exportation (10 %). Enfin, la part de la Guyane diminue à 6 %, en raison de la baisse des exports d'hydrocarbures.

Ces répartitions à l'import et à l'export sont peu variables et reflètent les circuits d'approvisionnement et de distribution du territoire.

Les meilleurs résultats de la décennie en trafic de passagers

En Guadeloupe, le trafic global de passagers augmente de 10 %, soit 125 000 passagers de plus qu'en 2017. Toutes les composantes évoluent positivement, notamment la croisière et le trafic inter-île. Le nombre d'escales en Guadeloupe, opérées par des navires de plus grande taille, a ainsi augmenté de 7 %. La croisière bénéficie en début d'année 2018 du repositionnement de navires, suite aux phénomènes climatiques qui ont touché nombre de ports dans la Caraïbe au cours du dernier trimestre 2017. Pour les relations inter-îles, en particulier avec la Dominique, ces événements ont fortement contribué à augmenter le trafic. S'agissant des échanges avec la Martinique, les nouveaux positionnements tarifaires ont bénéficié au maritime aux dépens de l'aérien. ■

1 Chiffres clés

	Passagers transportés	Évolution 2018-2017
Croisière	385 363	20,6
Archipel (Marie-Galante, les Saintes)	797 866	4,8
Inter-îles (Martinique, Dominique, Sainte-Lucie, Antigua, Montserrat)	137 820	19,0
TOTAL	1 321 049	10,4

Source : Grand Port Maritime de Guadeloupe.

2 Croissance élevée sur les différents trafics

Évolution des trafics en 2018 (en nombre et %)

	2018	2017	Évolution 2018/2017 (en %)
Trafic de fret (tonnage)	3 782 395	3 709 542	2,0
Trafic de conteneurs (EVP)	223 789	209 663	6,7
Nombre de passagers transportés	1 321 049	1 196 432	10,4

Source : Grand Port Maritime de Guadeloupe.

3 Importations en forte hausse dans le trafic de fret

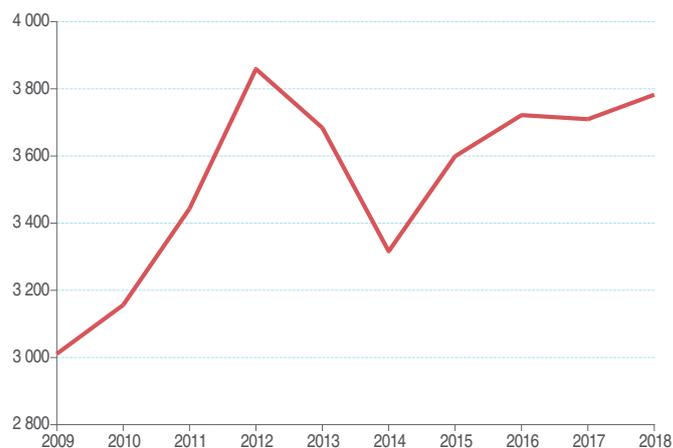
Répartition du trafic de fret (en %)

	2018	2017
Trafic total de marchandises	100	100
Importation	61	62
Exportation	13	14
Transbordement	26	24
Selon le type de marchandises	100	100
Marchandises diverses conteneurisées	55	52
Vrac liquide	20	22
Vrac solide	19	20
Marchandises diverses non conteneurisées	6	6

Source : Grand Port Maritime de Guadeloupe.

4 Un trafic de fret en croissance en 2018

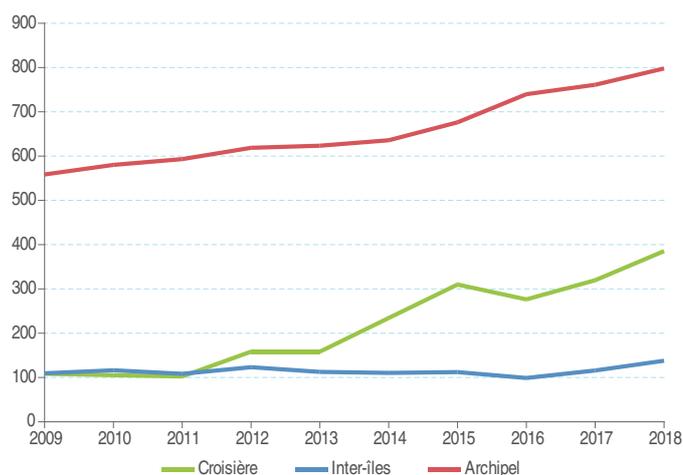
Trafic de fret entre 2009 et 2018 (en millier de tonnes)



Source : Grand Port Maritime de Guadeloupe.

5 Record pour le trafic de passagers de tous types

Transport maritime de passagers selon le type (nombre de passagers en millier)



Source : Grand Port Maritime de Guadeloupe.

Transport aérien

Vers les 2,5 millions de passagers

En 2018, l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes a accueilli un peu plus de 2,4 millions de passagers. Le trafic est en hausse de 3,6 % pour la quatrième année consécutive, porté par les liaisons avec la France métropolitaine, l'Europe et l'Amérique du Nord. Le trafic des vols *low cost* est en très forte augmentation tandis que le transit est en net recul tout comme le fret aérien.

Jean-Luc Popote, Insee

En 2018, un peu plus de 2,4 millions de passagers ont fréquenté l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbes (GPC). Avec une croissance de 3,6 % par rapport à 2017, le trafic aérien augmente pour la quatrième année consécutive.

Cette hausse intervient dans un contexte de croissance généralisée du transport aérien, liée en partie à la libéralisation accrue des marchés aériens qui, en permettant la création de nouvelles compagnies, accentue la concurrence.

En termes de croissance, Guadeloupe Pôle Caraïbes rétrograde à la deuxième place des aéroports d'outre-mer, derrière La Réunion qui a connu une progression de 8 %.

Les trafics des aéroports de France métropolitaine progressent dans les mêmes proportions que ceux des départements d'outre-mer : respectivement + 4,8 % et + 4,2 %. Comme au niveau national, cette croissance est soutenue par le *low cost*, qui transporte 50 % de passagers supplémentaires en 2018 par rapport à 2017. Il représente 9 % du trafic de passagers.

Transport de passagers : forte hausse du trafic vers la métropole, baisse des liaisons avec la Caraïbe

La croissance du trafic, hors transit, est essentiellement portée par les liaisons avec la France métropolitaine et l'Europe qui représentent 63 % du trafic et progressent de

9,8 % sur un an. L'arrivée de la compagnie *low cost* Level en juillet 2018 a participé à cette progression en dynamisant la compétitivité sur ce marché.

Le faisceau Amérique du Nord, qui représente 6,0 % du trafic hors transit, contribue également à cette croissance avec une progression de 13,0 %. Cette desserte continue à bénéficier, en 2018, d'une offre diversifiée que propose la compagnie *low cost* Norwegian lors de ses opérations saisonnières.

La forte chute du trafic vers Porto-Rico (- 89%) entraîne à la baisse les liaisons avec la sphère Caraïbe-Amérique du Sud (- 1,8%). À un niveau moindre, le trafic vers la Martinique et la Guyane continue de décroître (- 6,5%) mais avec des évolutions régionales hétérogènes.

La destination Fort-de-France chute de plus de 8 %, le changement de politique tarifaire sur cet axe renforçant le poids de la concurrence du transport maritime. En revanche, la destination Cayenne progresse de 8 %, bénéficiant de l'arrivée en octobre de la compagnie Norwegian sur la liaison Guadeloupe-Guyane.

L'évolution du trafic vers les Îles du Nord est plus contrastée : Saint-Martin, qui pâtit toujours de l'effet post Irma, est de nouveau en recul (- 9,7 %), tandis que Saint-Barthélemy progresse de 14 %, profitant d'une reprise plus rapide de l'activité touristique sur l'île.

Retrait du trafic de transit

Après trois années de croissance, le transport de fret aérien est en recul de 7 % par rapport à 2017. Avec 11 085 tonnes de marchandises traitées, ce sont 850 tonnes de moins qui ont été transportées en 2018. Après trois années de croissance, il revient quasiment à son niveau de 2014. En 2017, le volume record du trafic s'expliquait par une demande accrue de marchandises, liée aux dégâts provoqués par les ouragans Irma et Maria début septembre à Saint-Martin et en Guadeloupe.

A *contrario*, le trafic de La Poste, en recul de 7,2 % l'année précédente, progresse de 3,2 % en 2018. ■

Extension et modernisation de l'aéroport

La Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes a mis en place un plan d'investissement de 200 millions d'euros visant à augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport afin de lui permettre d'accueillir trois millions de passagers à l'horizon 2025. Ce plan comprend la mise en place d'une salle de livraison de bagages dans le terminal T2, suivie par une extension du terminal T1. Les travaux ont démarré en 2018 et devraient s'achever en 2025.

1 Chiffres clés

	2018	2017	2016	Évolution 2018/2017 (%)
Passagers	2 446 234	2 361 173	2 253 084	3,6
France métropolitaine	1 443 884	1 335 501	1 257 771	8,1
DOM	480 761	516 288	514 648	-6,9
Autres	521 589	509 384	480 665	2,4
Fret commercial	11 085	11 939	10 541	-7,2

Source : Union des aéroports français

2 Baisse du nombre de passagers en transit

Passagers des aéroports (en nombre et évolution en %)

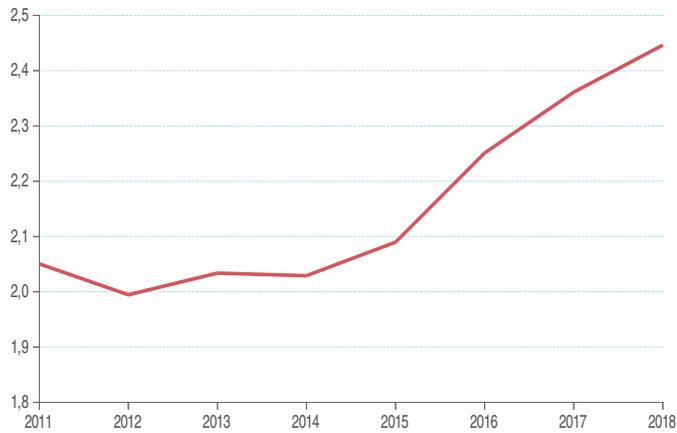
	2018	2017	Évolution 2018/2017 (%)
Lignes internationales	272 714	258 702	5,4
Lignes nationales	2081 399	1996 296	4,3
Transit	92 121	106 175	-13,2
Total	2446 234	2361 173	3,6
dont lignes à bas coût (low cost)	216 900	143 958	50,7
Part des lignes à bas coût (low cost)	8,9	6,1	///

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

3 Quatrième année de hausse consécutive

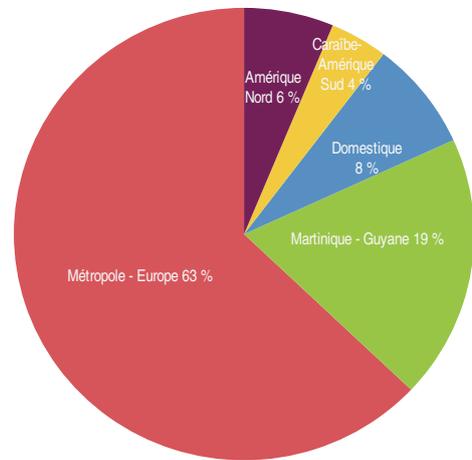
Évolution du nombre de passagers de l'aéroport Guadeloupe-Pôle Caraïbes sur vols commerciaux (nombre en million)



Source : Union des aéroports français.

4 La ligne transatlantique représente 63 % du trafic

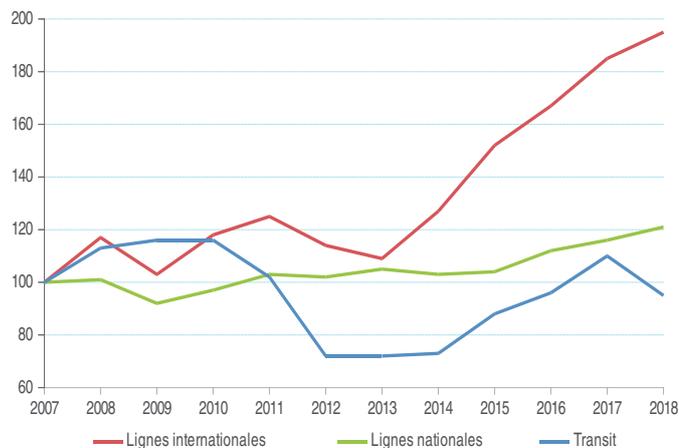
Répartition du trafic de passagers par réseau en 2018, hors transit (en %)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe, Union des Aéroports Français

5 Maintien d'une forte croissance des lignes internationales

Évolution du nombre de passagers par réseau en Guadeloupe (en indice, base 100 2007)



Source : Union des aéroports français.

6 Le fret aérien retrouve son niveau de 2014

Évolution annuelle du fret aérien entre 2011 et 2018 (en tonne)



Source : Union des aéroports français.

Tourisme

La hausse de la fréquentation hôtelière se poursuit

En 2018, le dynamisme de l'activité hôtelière en Guadeloupe se maintient pour la quatrième année consécutive, la fréquentation des hôtels est à son niveau le plus élevé depuis 2010. La clientèle, majoritairement de provenance française, continue d'augmenter et compense la baisse des arrivées de touristes étrangers. L'offre d'hébergement hôtelier diminue mais s'oriente progressivement vers le haut de gamme. La durée moyenne de séjour demeure stable.

Laurence Galli - Morvan, Insee

La fréquentation hôtelière augmente pour la quatrième année consécutive, mais dans une moindre mesure par rapport à l'année précédente: 3,4 % de nuitées supplémentaires ont été enregistrées sur un an. En Martinique et en Guyane, la fréquentation hôtelière est également en hausse (respectivement + 3,6 % et + 8,8 % en un an). Ce dynamisme suit la tendance nationale (+ 2,4 %).

La meilleure année depuis 2010

Avec 1 280 000 en 2018, le nombre de nuitées en Guadeloupe atteint son plus haut niveau depuis 2010. Entre 2010 et 2018, la croissance annuelle moyenne du nombre de nuitées en Guadeloupe est de 3,1 %. C'est davantage que la Martinique (+ 0,4 %), la Guyane (+ 2,2 %) et la France entière (+ 1,2 %). Globalement, l'activité hôtelière ne semble pas impactée par le phénomène d'échouage de sargasses.

Une clientèle française en hausse

En 2018, plus de 355 000 clients ont séjourné dans les hôtels de Guadeloupe, soit 4,7 % de plus en un an. Bien que la croissance ne soit pas aussi importante que l'année précédente (+ 21,8 % d'arrivées en 2017), l'année 2018 est la meilleure depuis 2010.

Cette hausse de 16 000 touristes est due essentiellement aux clients résidents du territoire français. En revanche, la clientèle arrivant de l'étranger baisse pour la première fois depuis 2014, avec 5 300 personnes de moins par rapport à 2017, soit - 8,1 %.

Aux Antilles-Guyane, la clientèle hôtelière de provenance française reste majoritaire. Elle représente 83 % des arrivées en 2018, deux points de plus qu'en 2017, alors qu'elle était de 88 % en 2010. Cette diminution profite aux arrivées de touristes étrangers. La clientèle étrangère représente, donc, 17 % des arrivées en 2018, soit cinq

points de plus qu'en 2010. Cette proportion est plus importante en Guadeloupe qu'en Martinique : elle y atteint 12 %, après une baisse en 2016 et 2017. L'écart est moins important avec la Guyane où les arrivées d'étrangers progresse depuis 2015 et représentent 15 % des arrivées en 2018.

Baisse de la capacité d'hébergement hôtelier

En 2018, plus de 1 090 000 chambres sont disponibles dans les hôtels de Guadeloupe, sur l'ensemble de l'année. Par rapport à 2017, la capacité hôtelière est en baisse de 1,4 %, soit 15 000 chambres de moins. Malgré cette réduction, le nombre de chambres occupées (690 000 en 2018) croît de 0,6 % sur un an. Le taux d'occupation annuel progresse entre 2017 et 2018, passant de 61,8 % à 63,1 %. Cette diminution de l'offre d'hébergement s'inscrit dans une démarche de modernisation et de montée en gamme des établissements hôteliers. Des investissements sont réalisés par les professionnels du secteur pour faire face à la concurrence des autres destinations touristiques du bassin caribéen. Ainsi, le nombre de chambres est en baisse pour les catégories d'entrée et de moyenne gamme, et augmente dans le haut de gamme.

Une occupation maximale en février

En Guadeloupe, la saison touristique s'étale d'octobre à mars, avec des taux d'occupation qui augmentent en continu pour atteindre un pic au mois de février. En 2018, ce pic de février (86 %) est le meilleur taux mensuel d'occupation depuis 2010. Le reste de l'année, les taux varient entre 44 % (en septembre) et 64 % (en avril), fluctuant en fonction du calendrier des vacances scolaires. Par ailleurs, la fréquentation se renforce en novembre et décembre 2018 par rapport à la même période en 2017 (res-

Les structures non-hôtelières attirent davantage les touristes visiteurs

En Guadeloupe, les meublés de tourisme et les logements en location sont les modes d'hébergements marchands les plus sollicités : ils sont choisis par trois visiteurs sur dix. C'est davantage que les structures hôtelières (deux visiteurs sur dix). Ce sont les communes du sud de la Grande-Terre, Le Gosier, Sainte-Anne et Saint-François, qui attirent le plus de touristes. Elles comptent respectivement 40, 75 et 110 lits touristiques pour 100 habitants. La commune de Deshaies, second pôle touristique, offre 160 lits pour 100 habitants. L'accueil chez les amis ou la famille reste par ailleurs, le mode d'hébergement plébiscité par la majorité des visiteurs séjournant sur le territoire.

Sources : Observatoire régional du Tourisme et Insee.

pectivement + 2,1 % et + 6,4 % de nuitées) probablement liée à l'effet route du Rhum.

Une évolution marquée vers le haut de gamme

La hausse de la fréquentation hôtelière est portée principalement par les établissements haut de gamme: la fréquentation des hôtels de 4 ou 5 étoiles bondit en un an (+ 61,2 % de nuitées entre 2017 et 2018). Les hôtels de 3 étoiles affichent également une augmentation, mais dans une moindre mesure (+ 23,7 %). Ces évolutions suivent l'offre en chambres qui a augmenté dans les hôtels haut de gamme et diminué dans les hôtels bas de gamme : - 13 % dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles, - 45 % dans les hôtels non classés.

Stabilité de la durée moyenne de séjour

En 2018, la durée globale moyenne de séjour dans les hôtels guadeloupéens stagne à 3,6 jours depuis 2016. La clientèle française raccourcit légèrement son séjour (3,5 jours en 2018) mais la durée moyenne du séjour des touristes étrangers passe de 4,0 jours à 4,2 jours. En 2018, la durée moyenne de séjour varie selon la période : entre 4,3 jours (en février) et 2,4 jours (en septembre). ■

1 Chiffres clés de la fréquentation hôtelière

	Nuitées en 2018 (en millier)	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2017/2012 (en %)*
Guadeloupe	1 278	3,4	2,7
France entière	219 468	2,4	0,8

* : Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : hôtels de Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de la France entière.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme.

3 Une clientèle majoritairement de provenance française

Fréquentation des hôtels de Guadeloupe selon la provenance des clients

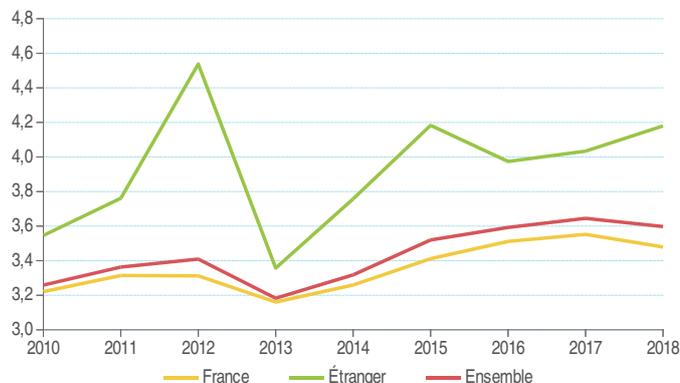
	2018	2017	Évolution 2018/2017 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
Nuitées (en millier)	1 278	1 237	3,4	23,6
France	1 027	973	5,6	20,6
Étranger	251	264	-4,8	36,2
Part des nuitées étrangères (en %)	19,6	21,3	-1,7 point	+2,0 points
Arrivées (en millier)	355	339	4,7	21,8
France	295	274	7,8	19,2
Étranger	60	65	-8,1	34,2
Part des arrivées étrangères (en %)	16,9	19,2	-2,4 points	+1,8 point
Taux d'occupation (en %)	63,1	61,8	+1,3 point	+5,5 points
Nombre de chambres offertes (en millier)	1 094	1 109	-1,4	8,7
Nombre de chambres occupées (en millier)	690	686	0,6	19,3
Durée moyenne de séjour (en jour)	3,6	3,6	///	///
France	3,5	3,6	///	///
Étranger	4,2	4,0	///	///

Champ : hôtels de Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de la France entière.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme.

5 La durée moyenne de séjour en hausse pour la clientèle étrangère

Évolution des durées moyennes de séjour selon la provenance de la clientèle hôtelière en Guadeloupe (en jour)

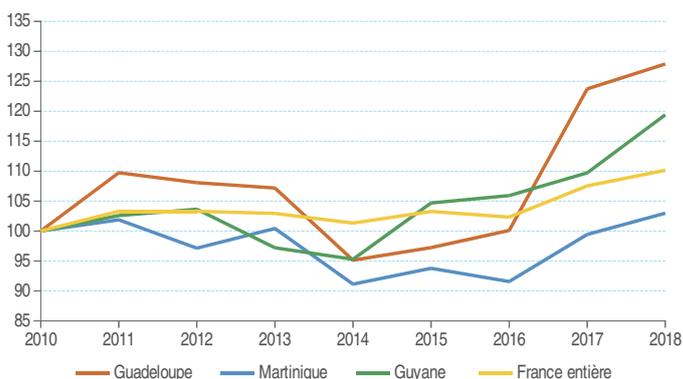


Champ : hôtels de Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de la France entière.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme.

2 L'augmentation du nombre de nuitées en Guadeloupe est plus importante qu'en Martinique et Guyane

Évolution des nuitées dans les hôtels (en indice, base 100 en 2010)



Champ : hôtels de Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de la France entière.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme.

4 Une occupation maximale des hôtels en début d'année en Guadeloupe

Évolution du taux d'occupation dans les hôtels en 2017 et 2018 (en %)



Champ : hôtels de Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de la France entière.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme.

6 Le haut de gamme en plein essor

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nuitées en 2018 (en millier)		Évolution 2018/2017 (en %)	
	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière
1 ou 2 étoiles	78	51 073	-13,3	-9,8
3 étoiles	684	82 093	23,7	2,3
4 ou 5 étoiles	287	57 464	61,2	6,3
Non classés	229	28 839	-45,0	23,7
Total	1 278	219 468	3,4	2,4

Champ : hôtels de Guadeloupe (hors Saint-Martin et Saint-Barthélemy) et de la France entière.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme.

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Commerce extérieur

Dégradation de la balance commerciale malgré la stabilité des exportations

La hausse des importations et la légère baisse des exportations augmentent le déficit de la balance commerciale de la Guadeloupe en 2018.

Matthieu Cornut, Insee

En 2018, la balance commerciale de la Guadeloupe, structurellement déficitaire, s'établit à - 2,7 milliards d'euros. Les importations, dont le montant est en hausse de 5,9 %, sont les principales responsables de cette augmentation de 6,4 % du déficit commercial. Les exportations, qui baissent de 0,9 %, ne représentent que 10 % des importations. Elles ne jouent qu'un rôle très limité dans l'évolution de la balance commerciale.

Les biens d'équipement, porteurs de la hausse des importations

Le montant des importations est en hausse de 5,9 % et atteint 2,9 milliards d'euros. Cela représente une augmentation de 160 millions d'euros par rapport à 2017. Les principaux facteurs de cette hausse sont les équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, les matériels de transport (dont l'industrie automobile) ainsi que les autres produits industriels. Ces trois secteurs représentent les deux tiers des importations sur le territoire.

Malgré la hausse des cours du pétrole, les importations d'hydrocarbures et de produits issus des industries extractives sont en baisse de 2,7 %. Les importations de produits pétroliers raffinés restent stables.

Les produits alimentaires, en hausse de 2,3 %, représentent toujours un sixième des importations de marchandises sur le territoire.

Les produits pétroliers font fléchir les exportations

Le niveau des exportations s'établit en 2018 à 280 millions d'euros, soit une légère

baisse de 0,9 %, qui participe à la dégradation de la balance commerciale.

Le commerce de produits pétroliers raffinés fléchit de 29 %, après la forte hausse de 2017, liée à l'exportation temporaire d'hydrocarbures vers la Guyane. Les exportations de denrées alimentaires sont également orientées à la baisse (- 12,7 %) subissant les effets de l'ouragan Maria sur la production de bananes, fin 2017 et début 2018. Les biens d'équipement sont également en fort recul avec un montant des exportations qui diminue d'un tiers.

Les matériels de transport permettent de limiter la baisse générale, leurs exportations ayant augmenté de 70,8 %. En particulier, les exportations de produits issus de l'industrie automobile ont plus que doublé, tout comme les exportations de navires de plaisance qui passent de 19 à 38 millions d'euros

Deux tiers des importations en provenance de la métropole

Avec une croissance de 5,4 %, les importations en provenance de la France métropolitaine contribuent de moitié à la hausse globale. Avec deux-tiers des importations, l'Hexagone reste le premier fournisseur de biens pour la Guadeloupe. Celles en provenance du reste de l'Union Européenne progressent encore plus fortement (+16,3 %).

La Guadeloupe limite la facture de ses importations avec une importante baisse des biens en provenance de la Martinique (- 24,7 %) et des États-Unis (- 18,1 %). En revanche, une hausse des importations est observée depuis la Guyane (+ 4,0 %) et des autres pays de la Caraïbe (+ 40,7 %).

Les importations de marchandises en provenance du reste du monde sont en hausse de 26 %.

Les exportations vers la Métropole et la Caraïbe limitent la baisse de la balance commerciale

Les exportations à destination de la Guyane et de l'Union Européenne (hors France) baissent respectivement de 37 % et 39 %. À l'inverse, les exportations à destination de la France métropolitaine et de la Martinique se portent bien (respectivement +20 % et 22 %). Les exportations vers les pays de la Caraïbe sont également orientées à la hausse (+ 46,8 %).

Le principal débouché de la Guadeloupe demeure la France. Trois quarts des marchandises exportées sont à destination du reste de la France, dont la moitié pour la France métropolitaine. ■

Méthodologie

Les données présentées dans cet article sont des valeurs et non des volumes. Elles ne permettent donc pas de dissocier les volumes et les prix.

Par exemple, si on indique que les exportations de pétrole ont doublé, cela ne signifie pas forcément que la quantité de pétrole exporté a doublé, car le prix du pétrole a pu changer.

1 Dégradation de la balance commerciale

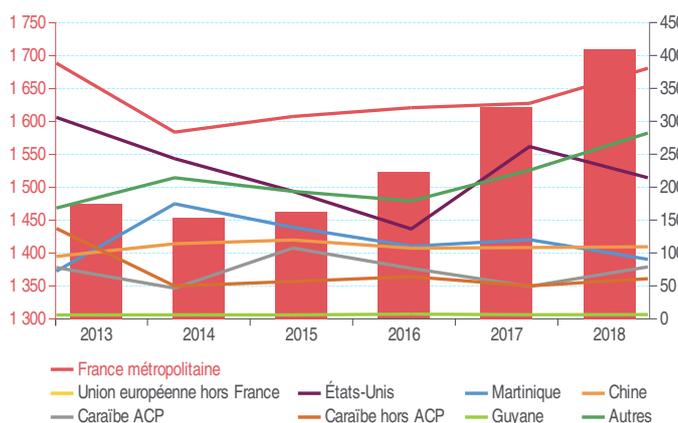
Évolution des importations et exportations (en million d'euros)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Importations	2 731	2 590	2 590	2 528	2 775	2 939,3
Exportations	263	205	209	223	283	280
Solde des échanges	-2 468	-2 385	-2 381	-2 305	-2 492	-2 659,3

Source : Douanes, calculs Insee.

3 La France métropolitaine, principal fournisseur de la Guadeloupe

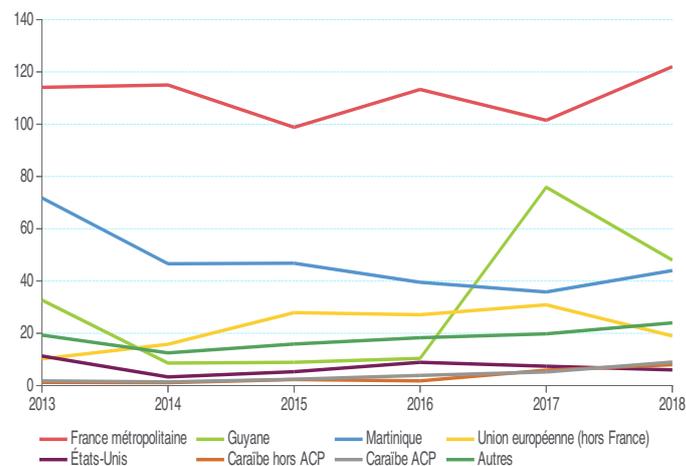
Répartition des importations selon leur provenance de 2013 à 2018 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

2 La France métropolitaine reste la principale destination des exportations

Répartition des exportations selon leur destination de 2013 à 2018 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Les importations sont en hausse

Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en million d'euros et %)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2018	Valeur	Évolution en 2018
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	65,4	1,7	18,9	-17,7
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	30,2	-2,7	14,8	36,0
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	470,2	2,3	62,2	-12,7
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	431,5	0,3	52,0	-28,7
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	508,6	14,9	16,1	-29,3
C4 - Matériels de transport	389,8	9,8	67,5	70,8
<i>dont industrie automobile</i>	<i>294,3</i>	<i>12,7</i>	<i>9,3</i>	<i>122,1</i>
C5 - Autres produits industriels	1 024,6	5,4	47,4	13,5
<i>dont pharmacie</i>	<i>163,9</i>	<i>-1,5</i>	<i>1,5</i>	<i>-16,7</i>
Autres	19,1	-6,9	1,2	75,7
Total	2 939,3	5,9	280,1	-0,9

Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale de Guyane

L'économie guyanaise redémarre

L'année 2018 poursuit la dynamique de reprise économique amorcée au second semestre 2017. Dans un contexte régional, national et international favorable, la mise en œuvre du plan d'urgence donne des gages supplémentaires de confiance aux entreprises pour produire et investir, et aux ménages pour consommer. L'industrie spatiale reste dynamique face à une concurrence qui s'intensifie. Bien qu'attentiste, le secteur du Bâtiment et travaux publics a devant lui des chantiers d'importance pour quelques années. Le secteur du tourisme est au plus haut et la démographie toujours soutenue et porteuse de demande. L'emploi salarié progresse dans tous les secteurs d'activités, permettant de baisser le taux de chômage.

Geoffray Simon, Insee

Rompant avec un rythme de croissance économique habituellement supérieur à celui de la France entière, la Guyane a connu une année 2017 en récession (baisse du PIB régional de 1,9 %). En réponse aux mouvements sociaux de 2017, le plan d'urgence se concrétise par la relance de la commande publique dans différents secteurs, et s'accompagne de mesures thématiques spécifiques (économie, BTP, transport, logement).

Conjugué à une programmation européenne qui bat son plein et un contexte de politiques monétaires accommodantes (taux d'intérêts faibles propices aux investissements et à la consommation), le moteur démographique de la Guyane semble repartir.

Une année exceptionnelle sur le terrain de l'emploi

Conséquence d'un contexte économique qui s'améliore, la croissance de l'emploi salarié accélère en Guyane. 2018 est en effet la meilleure année depuis cinq ans. Tous les grands secteurs d'activité sont en hausse, à l'exception de l'agriculture. Si la construction poursuit son redressement à un rythme moins soutenu qu'en 2017, le recours à l'intérim, mode de recrutement privilégié dans ce secteur, atteint un niveau record en fin d'année. Ces augmentations d'emplois salariés font reculer de trois points du taux de chômage en Guyane routière sur l'année. Avec 19 % de chômeurs au sens du BIT, toutes les catégories de la population profitent de cette baisse. La Guyane atteint son plus bas niveau de chômage.

Les crédits augmentent pour les ménages et les entreprises

Résultante de la croissance démographique d'une part, et de l'amélioration de l'emploi d'autre part, la consommation poursuit sa pro-

gression. Ces hausses se reflètent dans l'augmentation de 5 % des importations de biens de consommation durables et non durables.

Par ailleurs, l'évolution des prix est restée modérée en 2018 avec une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 1,1 %. Celle-ci concerne l'ensemble des secteurs à l'exception des produits manufacturés. Les services et l'énergie contribuent le plus à la hausse des prix. Quant aux crédits à la consommation, leurs encours augmentent (+ 14 %).

Dans un environnement financier incertain, mais avec des taux d'intérêt bas, le financement des entreprises progresse (+ 6 %) et celles-ci investissent : les crédits à l'équipement augmentent de 17 %, et les crédits d'investissement croissent de 13 %.

Stabilité du spatial et attentisme dans la construction

Pour ses 50 ans, le Centre Spatial Guyanais a réussi onze lancements, soit autant que l'année précédente. Il investit sur le territoire pour rationaliser et rendre plus compétitifs ses futurs lanceurs, en proie à une concurrence internationale qui s'intensifie.

En 2018, l'activité du secteur de la construction est mitigée malgré des signes d'amélioration et de nombreux grands chantiers à venir. Selon les données de la Cellule économique de la construction (CERC Guyane), la commande publique est inférieure aux montants prévus et en baisse de 37 % sur un an.

Le volume d'affaires des appels d'offres baisse également de 6 % sur un an. Par ailleurs, le patrimoine locatif social de la Guyane poursuit son expansion et atteint 17 500 logements. La région compte 60 logements sociaux pour 1 000 habitants, dont plus de la moitié sont situés à Cayenne et à Kourou.

Activités portuaires et aéroportuaires : des marqueurs de la bonne santé de l'économie

En 2018, le trafic global du Grand Port Maritime de Guyane se redresse. Le volume des marchandises transportées augmente. En traitant 64 000 conteneurs sur un an, l'activité atteint un niveau record.

Les escales sont également en croissance, en partie poussées par les activités d'exploration pétrolière, et plus marginalement par le secteur de la croisière.

Le nombre de passagers aériens est en constante augmentation sur l'ensemble des destinations à l'exception des liaisons internationales. Ces tendances s'expliquent en partie par l'arrêt de la desserte Guyane par la compagnie Surinam Airways, tandis que l'arrivée de la Norwegian sur la desserte des Antilles a fortement stimulé les échanges en fin d'année.

Il en résulte une hausse de la fréquentation hôtelière qui se poursuit pour la quatrième année consécutive et est à son niveau le plus élevé depuis 2010. La clientèle, majoritairement de provenance française, continue d'augmenter.

Les créations d'entreprises au plus haut

Dans ce contexte, après cinq années de baisse, les créations d'entreprises sont en forte croissance en 2018. Ce sont plus particulièrement des sociétés et des entreprises individuelles classiques qui émergent dans tous les secteurs de l'économie guyanaise.

Toutefois, la majorité de ces créations est localisée dans l'agglomération de Cayenne, ce qui ne contribue pas au rééquilibrage géographique des entreprises en Guyane, lesquelles sont plutôt absentes des territoires de l'Est et de l'Ouest. ■

Synthèse régionale de Martinique

Légère amélioration de l'économie martiniquaise en 2018

En 2018, le taux de chômage reste stable malgré la progression de l'emploi salarié. La situation financière des ménages et des entreprises est satisfaisante ; l'encours sain de crédit augmente en raison des taux d'intérêt bas. Les créations d'entreprises sont également en hausse. Les secteurs portuaire et aérien continuent leur embellie, portée par le tourisme qui se maintient à un très haut niveau. Cependant, le niveau général des prix est à la hausse, poussé notamment par les tarifs de l'énergie et des services.

Isabelle Padra-Rebello, Insee

Un marché du travail qui se dynamise

En 2018, pour la deuxième année consécutive, le taux de chômage se stabilise à 18 % : 27 000 personnes au chômage au sens du Bureau International du travail (BIT). Les femmes sont légèrement moins touchées que les hommes (17 % contre 18 % pour les hommes). Ce taux de chômage reste deux fois plus élevé que celui de la France métropolitaine (9 %). Cette année se caractérise aussi par une baisse du nombre de demandeurs d'emploi, surtout de catégorie A. Cette tendance est confirmée par la hausse de 1,4 % de l'emploi salarié marchand sur l'année (après +0,3 % en 2017). Les services aux entreprises et l'hôtellerie-restauration sont les secteurs qui contribuent le plus à cette croissance. L'année 2018 est également bénéfique pour l'industrie et la construction, avec une hausse de ses effectifs respectivement de 2,7 % et 1,8 %.

En parallèle, en 2018, les autorisations de construction ont fortement augmenté (+36 %). Les logements collectifs représentent 60 % d'entre elles, soit le niveau le plus élevé de la dernière décennie.

Les créations d'entreprises sont également en hausse (6,1 %). Mais le fait notable est la progression des créations de sociétés de 1,5 % en 2018. Avec 1 613 sociétés créées, le niveau record de 2007 est largement dépassé. Ces sociétés sont potentiellement pourvoyeuses d'emplois salariés. Cette dynamique entrepreneuriale s'explique également par un fort rebond de créations d'entreprises sous le régime du micro-entrepreneur (+25 %) après cinq années consécutives de baisse. Une autre aspect positif est la baisse continue depuis trois ans des défaillances d'entreprises (-10 % par rapport à 2017).

Une activité bancaire bien orientée en 2018

L'activité bancaire continue à être bien orientée en 2018. Les ménages et les entre-

prises participent à cette dynamique, leurs encours sains augmentant respectivement de 5,7 % et 6,2 %. Par rapport à 2017, les encours de crédit à l'habitat affichent une hausse de 4,8 % et ceux des crédits à la consommation une hausse de 7,7 %. Une conséquence est l'augmentation sur un an des ventes de véhicules particuliers et commerciaux neufs de 5,4 %. Parallèlement, les encours des crédits aux entreprises progressent de 6,2 %, plus forte hausse depuis dix ans. Cette augmentation s'explique par le dynamisme des crédits d'investissement.

Malgré un taux de chômage élevé, la consommation des ménages se maintient en Martinique. En 2017, elle augmente de 0,1 % en volume pour une population qui diminue de 0,9 %. La consommation des ménages doit sa bonne tenue à une santé financière des ménages qui s'améliore d'année en année malgré la légère reprise de l'inflation en 2018 (+1,3 %).

Les tarifs de l'énergie poussent les prix à la hausse

En 2018, les tarifs de l'énergie ont participé à la progression du niveau général des prix. Les tarifs de l'énergie et les produits pétroliers ont augmenté respectivement de 5,7 % et 7,5 %, entraînant une augmentation de 1,3 % des prix en Martinique. Cette hausse est due, notamment, à l'augmentation de 1,1 % des prix de l'alimentation hors produits frais. En revanche, les prix des produits manufacturés restent stables (+0,4 % en 2018) et contribuent peu à l'inflation.

La balance commerciale se stabilise

Le commerce extérieur amorce un nouvel élan après une année 2017 assez morne. Les importations et les exportations augmentent légèrement (respectivement +0,1 % et +1,2 %). Les exportations vers la France métropolitaine ou la Guyane augmentent respectivement de 10,9 % et 24,1 %. Les

importations, elles, sont stables après plusieurs années en dent de scie. De plus, les échanges commerciaux avec les pays de la Caraïbe s'intensifient (+63,5 % d'exportations et +29,1 % d'importations).

La culture de la canne essentiellement orientée vers la production de Rhum

Les mauvaises conditions climatiques, dues à un carême pluvieux, ont provoqué une chute de 7 % de la teneur en saccharose de la canne à sucre, niveau le plus bas des 25 dernières années. Cependant, les livraisons aux distilleries progressent de 3,3 % en 2018. Avec 175 000 tonnes de cannes broyées livrées, c'est 85 % de la production, soit 22 points de plus qu'il y a dix ans. De plus, les événements climatiques successifs de 2016 et 2017 ont fragilisé la banane, malgré les efforts des agriculteurs pour relancer la production : 140 434 tonnes de bananes ont été produites en 2018, bien moins qu'en 2015 (199 242 tonnes).

Le tourisme au beau fixe

Le transport aérien poursuit sa croissance amorcée en 2016. L'année 2018 est marquée par l'arrivée de nouveaux opérateurs, de nouvelles dessertes en provenance des États-Unis, d'Allemagne et du Canada. Le trafic global de passagers progresse de 1,6 % par rapport à 2017 porté par la hausse du trafic national de 3,8 % et du nombre de passagers en provenance d'Amérique du Nord ou d'Europe. Cette progression des passagers, grâce à la croisière « tête de ligne », continue à être dopée par les événements climatiques qui ont affecté les Îles du Nord en 2017. De fait, l'activité passagers bat plusieurs records : plus d'un million de visiteurs pour la deuxième année consécutive, et plus de 500 000 touristes de séjour pour la troisième année consécutive. Les recettes touristiques directes sont évaluées à 451,4 millions d'euros, soit 6,3 % de plus qu'en 2017. ■

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création. Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi.

Balance commerciale

La balance commerciale est le compte qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés, calculé à partir des statistiques douanières de marchandises. La balance commerciale est dite excédentaire si la valeur des exportations dépasse celle des importations et déficitaire si les importations sont supérieures aux exportations. En France, la balance commerciale ne couvre que les biens. Les services sont pris en compte dans la balance des biens et des services qui retrace la valeur des biens et des services exportés et la valeur des biens et des services importés. Les données relatives aux services proviennent de la Banque de France.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Code Share

Le Code Share est un partenariat commercial signé entre deux Compagnies aériennes afin de se partager des dessertes sur une même liaison.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) ou en établissement de formation et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat. La durée de formation en CFA ou en établissement de formation varie selon les qualifications préparées mais elle doit être au minimum de 400 heures par an en moyenne.

La durée du contrat varie de six mois à trois ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et peut être étendue à 4 ans si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé ou s'il est inscrit sur la liste officielle des sportifs de haut niveau.

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, ainsi que les jeunes de 15 ans s'ils ont achevé le premier cycle de l'enseignement secondaire et, depuis le 1er janvier 2019, les jeunes de 26 à 29 ans révolus. Pour les moins de 26 ans, la rémunération minimale est comprise entre 25 et 78 % du Smic ou du minimum conventionnel (retenir le plus élevé des deux). Elle varie selon l'âge de l'apprenti et l'année d'exécution du contrat. Les plus de 26 ans sont rémunérés, au minimum, au niveau du Smic ou du minimum conventionnel (le plus élevé des deux). Les apprentis sont totalement ou partiellement exonérés de cotisations salariales, selon que leur rémunération est inférieure ou égale à 79 % du Smic.

Tout employeur, du secteur privé ou public, y compris les associations, peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment.

L'employeur est totalement ou partiellement exonéré de cotisations sociales sur le salaire des apprentis, selon les caractéristiques de l'entreprise. Pour les contrats conclus avant le 1er janvier 2019, l'employeur perçoit différentes aides pour l'embauche d'un apprenti, sous forme de prime forfaitaire ou de crédit d'impôt, selon la taille de l'entreprise, l'âge de l'apprenti et le niveau de formation préparé. Pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2019, une aide unique à l'apprentissage est versée aux employeurs du secteur privé de moins de 250 salariés pour l'emploi d'un apprenti préparant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat. Cette aide est égale à 4 125 euros la première année du contrat, 2 000 euros la 2^e année et 1 200 euros la 3^e année.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi », a été mis en œuvre en 2005. Il s'adressait aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il avait pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat était conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée était d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans pouvaient bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne percevaient ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation. Ce dispositif a été supprimé au 1er janvier 2017 pour faire place au PACEA.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi qu'aux bénéficiaires de la prime d'activité, de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Il s'agit d'un contrat de travail du secteur privé, en alternance, à durée déterminée ou indéterminée et incluant une action de professionnalisation.

Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle.

L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe

comprise entre six et douze mois, mais peut être portée à 24 mois ou 36 mois, respectivement par accord collectif de branche ou selon les caractéristiques du salarié. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel.

Avant le 1er janvier 2019, un contrat conclu avec un demandeur d'emploi âgé d'au moins 45 ans ou entre un jeune de 16 à 25 ans et un groupement d'employeurs, ouvrait droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale et d'allocations familiales, sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le Smic.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline en deux volets :

- 1) le CUI- Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- 2) le CUI- Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales. En 2018, les CUI-CAE ont été remplacés par les Parcours emploi compétence (PEC).

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Créances douteuses

Créances de toute nature (crédits, prêts en blanc, pensions...), y compris celles assorties de garanties, présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel, ou un caractère contentieux (faillite personnelle, liquidation judiciaire...), ou donnant lieu à un recouvrement litigieux.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Sirene) ;

3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière définition).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Dépôts à vue

Dépôts assortis d'une échéance de 24 heures. Cette catégorie d'instruments comprend principalement les dépôts qui sont entièrement mobilisables par chèque ou par instrument similaire, mais aussi les dépôts non mobilisables et convertibles en numéraire sur demande ou à la clôture du jour suivant.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. À partir de 2018, seules les reconductions d'anciens emplois d'avenir sont autorisées.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Source : Dares.

Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20» et les 40». Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjourne au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, qui complètent les « Autres Excursionnistes » (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Exportations (industrie)

Les exportations (industrie) sont les ventes déclarées par les entreprises du secteur à l'exportation (c'est-à-dire hors du pays de résidence) et qui comprennent les livraisons intracommunautaires. Les exportations ainsi mesurées se différencient de celles recensées par les douanes car elles correspondent aux seules exportations directes réalisées par les entreprises.

Exportations de biens et services

Les exportations de biens et services regroupent l'ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit. Depuis 2010 (SEC 2010), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est fondée sur la notion de propriété, excluant par exemple des exportations les biens envoyés à l'étranger pour travail à façon.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Importations de biens et services

Les importations de biens et services sont les biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit. Depuis 2010 (SEC 2010), la définition des échanges extérieurs en comptabilité nationale est fondée sur la notion de propriété, incluant par exemple une importation de service industriel par le pays du donneur d'ordre, d'un montant égal à la différence de valeur entre le produit fini et les intrants. Le solde total des échanges extérieurs n'est pas modifié.

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement en résidence (avec services)

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits par un promoteur pour une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées,
- les résidences pour étudiants,
- les résidences de tourisme,
- les résidences hôtelières à vocation sociale,
- les résidences sociales,
- les résidences pour personnes handicapées.

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Logement ordinaire

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils sont décomposés en logements individuels (purs ou groupés) et logements collectifs.

Logements vacants

Les logements vacants sont ceux proposés à la location hors logements vides pour raison technique / logements proposés à la location.

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014.

Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;

- d'un régime micro-fiscal ;

- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;

- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; eux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (définition)
- Les touristes (définition)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1er avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquant à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

POSEI

Programme portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultra-périphériques. Il comprend deux volets : le premier est destiné à alléger le coût de certains approvisionnements nécessaires à la production locale au travers du RSA ; le second vise à développer et à soutenir l'agriculture locale par le biais des mesures en faveur des productions agricoles locales (MF-PAL).

Prix

Évolution en glissement annuel : elle compare la valeur mensuelle de l'IPC avec celle du même mois de l'année précédente.

Évolution en moyenne annuelle : elle compare la valeur annuelle de l'IPC avec celle de l'année précédente.

Évolution mensuelle : elle compare la valeur mensuelle de l'IPC avec celle du mois précédent.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

RSA

Le Régime Spécifique d'Approvisionnement permet de pallier les handicaps dus à l'éloignement et à l'insularité, en allégeant le prix des matières premières en faveur de l'alimentation animale, des industries agroalimentaires et de l'alimentation humaine.

Services aux entreprises / services aux particuliers

La nouvelle nomenclature d'activité mise en place en 2008 (Nomenclature d'Activité Française 2ème révision ou NAF rév.2) ne définit pas explicitement les services principalement rendus aux entreprises ou aux particuliers. Dans la nomenclature agrégée (NA) en dix postes, les activités de services aux entreprises regroupent :

- l'information et la communication (JZ) ;
- les activités financières et d'assurance (KZ) ;
- les activités immobilières (LZ) ;
- les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutiens (MN).

Les services aux particuliers regroupent :

- l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (OQ) ;
- les autres activités de services (RU).

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

STH

Surface Toujours en Herbe, aussi appelée « prairie permanente ». Elle désigne pour l'Europe toute surface en herbe soit naturelle, soit semée depuis au moins cinq ans.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (em-

placements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjourne au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers. ■

Coordination	Direction Interrégionale Antilles-Guyane
Contribution	Iedom Dieccte Deal Daaf GPMG
Directeur de publication	Yves Calderini
Rédacteur en chef	Sylvie Blanc
Rédacteur en chef adjoint	Maud Tantin Machecler
Mise en page	Blandine Grillot Myriam Jélaine Patrick Lapierre de Mélinville Maud Tantin Machecler
Auteurs	Laurence Galli-Morvan (Insee) Jean-Luc Popote (Insee) Bruno Patier (Insee) Matthieu Cornut (Insee) Floraline Cratère (Insee) Charly Darmalingon (Dieccte) Philippe Mouty (Deal Guadeloupe) Cindy Candaler, Ruth-Marie Jean (Iedom) Geoffray Simon (Insee) Alexandre Ducrot, Josy Clodine-Florent, DAAF Olivier Pierrot (GPMG) Isabelle Padra-Rebelo (Insee)
Bureau de presse	Laurence Galli-Morvan Tél. : 0590 41 34 34 - Fax : 0590 41 34 14 Courriel : laurence.galli-morvan@insee.fr
	© Insee 2019

Insee Conjoncture

Guadeloupe

Bilan économique 2018

La trajectoire positive de l'économie se confirme

En 2018, l'économie de la Guadeloupe reste sur une trajectoire positive amorcée en 2015. L'emploi salarié augmente, notamment dans le secteur marchand, mais pas suffisamment pour faire refluer le taux de chômage qui reste à un niveau élevé. Les autres indicateurs montrent des signes d'amélioration : la création d'entreprises retrouve le niveau record de 2012, l'investissement est en hausse, la consommation des ménages résiste malgré une légère reprise de l'inflation. La fréquentation hôtelière, la croisière et le trafic aérien profitent de la très forte embellie du tourisme.

Conjoncture n° 5
Juin 2019

ISSN : 2429-3695

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Sylvie Blanc

Rédacteur en chef adjoint :
Maud Tantin Machecler

ISSN : 2416-8106
© Insee 2019